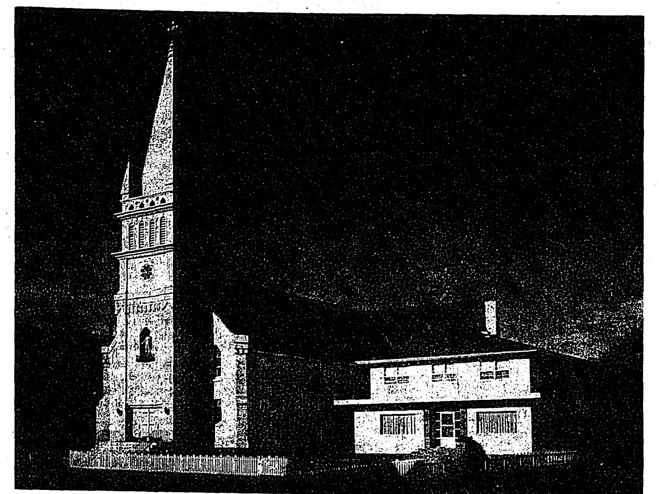
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie (A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 19 OCTOBRE 1966 — No 47



Programme

Congrès provincial de l'A.C.F.A. à la Rivière-la-Paix

Thème

"La jeunesse franco-albertaine"

11 et 12 novembre 1966
Falher, Alberta

Vendredi, 11 novembre:
1h. Inscription
2h. Déclaration d'ouverture et prière
2h.15 Mot de Bienvenue:
— Maire de Falher
— Président régional
2h.30 Présentation du Thème du Congrès.
2h.45 Travail en commissions:
— Commissions des jeunes (du grade XII à 25 ans)
— Commissions des adultes.
3h.45 Café
4h. Discussion en commissions. (Jeunes et adultes séparés)
5h.30 Fin de la première session.
6h. Buffet froid.
8h. Soirée de gala:
— Regards sur l'A.C.F.A.
— Concert de chorales, organisé par le Comité du Festival de l'A.E.B.A.

Samedi, 12 novembre:
9h. Assemblée générale des Congressistes, (Jeunes et adultes séparés)
Présentation et discussion des rapports des différentes commissions.
11h. Café
11h.15 Suite de la discussion
12h.30 Buffet froid
2h. Assemblée générale (Jeunes et adultes réunis)
3h.30 Café
3h.45 Discussion et adoption des voeux du Congrès.
Vote sur des recommandations du Comité des relations internes.
Conclusion et synthèse du Congrès.
6h. Banquet du Congrès.
8h.30 Danse.

Démission fracassante d'un avocat francophone à l'emploi du BGR

OTTAWA — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a subi une dure attaque, récemment, lorsqu'un avocat à son emploi a publié sa lettre de démission, dans laquelle il s'en p.end à la malhonnêteté intellectuelle et à l'attitude anti-canadienne-française qu'il affirme y avoir constatées.

Me Frédéric Côté, natif, de Smooth Rock Falls, en Ontario, était entré au service du BGR le premier novembre, 1965, à titre de conseiller judiciaire en second. Depuis le mois de décembre dernier, il était le seul avocat à travailler pour le BGR, le conseiller judiciaire en titre ayant démissionné.

Pendant toute cette période, M. Côté a effectué tout le travail légal du bureau, dit-il, tant en français qu'en anglais.

M. Côté admet que le fait de ne pas avoir été nommé premier conseiller judiciaire est partiellement responsable de sa démission, mais il affirme que "ça n'a été que la goutte qui a fait déborder le vase."

Il déclare dans sa letre au BGR qu'il démissionne parce que "Je ne peux plus supporter" les faits suivants:

1) L'atmosphère et les tendances anti-canadiennes-françaises du BGR.

2) Les façons de procéder, les attitudes, les décisions autant que l'indécision du BGR à mon endroit en tant qu'employé.

3) L'ignorance, le désintéressement et la mauvaise foi du Bureau des gouverneurs vis-à-vis des Canadiens français et de la province de Québec.

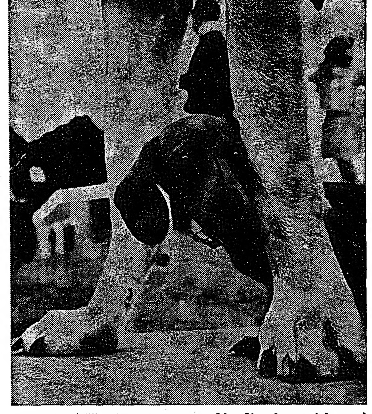
4) Le fait que la province de Québec n'est pas vraiment représentée au sein du Bureau des Gouverneurs.

5) La malhonnêteté intellectuelle du BGR, sinon ses illégalités" intellectuelles.

6) Les manquements graves à la justice naturelle du BGR.

EDMONTON — L'Association des étudiants de l'Université d'Alberta vient de charger un artiste de Ste-Geneviève, dans la province de Québec, M. Jordi Bonet, de la confection d'une fresque dans les nouveaux locaux de l'association, en voie de construction.

La fresque de 60 pieds de longueur par 12 pieds de hauteur, sera faite, ainsi que le laissent prévoir les plans qu'a soumis Jordi Bonet, d'aluminium coulé, puis posé sur l'un des murs de béton précontrain, blanc, qui ornera le premier étage de l'édifice.



"En sécurité", c'est ce que semble dire le caniche qui se recroqueville entre les pattes protectrices d'un immense danois.

Journée missionnaire mondiale, le 23 octobre

CITE DU VATICAN — "Les divisions croissantes, les haines, les querelles qui séparent les peuples, par suite de néfastes doctrines raciales, de nationalisme de ségrégationnisme, qui alimentent des rancunes incessantes, sont une cause de tristesse pour notre coeur paternel," a dit le pape dans l'appel qu'il a adressé aux fidèles en prévision de la journée missionnaire mondiale qui se déroulera le 23 octobre prochain.

Ces causes de tristesse viennent s'ajouter à celles qui découlent des difficultés de toute sorte auxquelles se heurte l'effort missionnaire de l'Eglise.

"En effet, poursuit le pape, le nombre se fait toujours plus grand de ceux qui n'ont aucune connaissance de l'amour paternel de Dieu et de l'oeuvre rédemptrice du Christ. Il y a l'urgenge toujours plus grave de rapprocher les hommes et les peuples, en orientant vers le bien commun ce que chacun a produit de bon, de noble, de juste, de sage sur le plan naturel dans la formation des cultures respectives. L'Eglise catholique désire, non seulement connaître ces cultures pour les respecter, mais aussi les enrichir avec les valeurs surnaturelles de la grâce en s'insérant en elles, en vivant leurs mêmes caractéristiques."

Après avoir rappelé ce que la charité fraternelle qui est à la base missionnaire de l'Eglise a fait pour le relèvement spirituel et matériel des peuples, le pape, bénissant le clergé local des différentes églises, les missionnaires, les évêques, a exprimé sa certitude que son appel en faveur de l'aide aux missions ne restera pas sans écho.

"On ne peut rester indifférents, dit-il en face des problèmes de l'Eglise missionnaire. On ne peut dormir d'un simmeil tranquille en sachant que de nombreuses âmes resteront éloignées de Dieu pour la seule raison qu'il manque aux missionnaires l'aide matérielle que de très légers sacrifices de notre part suffiraient à procurer. On ne peut jouir des progrès admirables de la vie économique et sociale, en sachant que des milliers de souffrants, de lépreux, de sous-alimentés, d'affamés, en grande partie des enfants innocents, sont voués à la mort parce que privés des ressources le plus élémentaires qui abondent par contre, pour d'autres . . . Offrez vos prières, votre aide, votre intérêt, en faisant la preuve de la vitalité de votre Foi."

En marge du fait français (sic) dans les forces armées

Pour assurer un minimum d'efficacité aux Forces armées, il est juste que l'uniformité prime avant tout, uniformité de vêtements, de marche, de commandement et de langue, tout cela afin d'assurer une distinction marquante entre le militaire et le civil, et avoir un minimum de coordination efficace.

Cependant, quand on dit uniformité de langue, un point d'accroc existe au Canada. Biculturel et bilingue (sic), notre pays ne l'est qu'à sens unique. Cette évidence frappante existe surtout dans les forces armées.

Prenons seulement l'exemple de la base d'aviation de Bagotville. Les organes d'information n'ont pas manqué de soulever une tempête à ce sujet; malheureusement, la triste réalité existe, et ce qui est pis, nous Canadiens français, militaires, sommes forcés d'écrire seulement en anglais, ce, par nos compatriotes de la même langue que nous, ce que le fameux mémorandum du sergent Landry ne dit pas, les militaires de Bagotville sont poussés à parler anglais au travail, même s'il n'y a aucun Anglais parmi eux. Où existe donc la fierté nationale parmi les officiers et sous-officiers?

Pourquoi nos frères d'armes anglais n'essaient-ils pas d'apprendre le français dans la province de Québec pendant qu'ils y sont? Pourquoi les cours de langue française ne sont-ils pas obligatoires au stade de l'entraînement à Saint-Jean? Ils le sont bien en anglais pour les Canadiens français. Un pas a été fait en ce sens pour les officiers, à quand pour les hommes? Ce sont eux, les combattants.

Il ne faut pas s'étonner du moral si bas chez les militaires, surtout chez les Canadiens français stationnés dans la province de Québec. La cause, elle est d'un simplicité étonnante, on leur défend de s'exprimer dans leur langue chez eux.

Que se passerait-il si nous Québécois, ordonnions aux Anglais de ne parler que le français dans notre province? J'entends déjà les hauts cris....

Ronald Dubé

Nouveau service

Le Centre de main-d'Oeuvre du Canada, tel sera désormais le nouveau nom qui désignera le Service National de Placement, a donné à entendre le gérant local de ce que fut déjà le Service National de Placement. M. F. J. Wheatley, dans sa déclaration, a précisé que la nouvelle désignation convient mieux aux services que le gouvernement entend rendre à la main-d'oeuvre dans différents domaines, nommément l'orientation, la formation, la mobilité, le recyclage, les recherches et les renseignements concernant le marché du travail.

En raison de la transformation d'ordre technologique que subit le Canada aujourd'hui, le Centre de main-d'oeuvre du Canada jouera un rôle important dans l'expansion de l'économie canadienne. De plus, le Centre de main-d'oeuvre du Canada s'efforcera toujours d'aider les travailleurs dans tous leurs problèmes de main-d'oeuvre.

M. Wheatley a prié les employeurs et les employés d'avair recours au Centre de main-d'oeuvre dans le règlement de leurs problèmes de main-d'oeuvre.

Le comité des jeunes de l'A.C.F.A. vous invite . . .

Canadiens-français d'Edmonton et environs, commencez à sortir vos costumes de masquarade: le temps de la Hallowe'en approche rapidement. Pour célébrer l'occasion, le Comité des Jeunes de l'A.C.F.A. présentera une magnifique explosion de musique, de couleur, de prix, et de gaieté.

C'est dans l'"Old Timer's Cabin" — situé à 9430 Scona Road — qu'aura lieu la première grande danse de la saison pour les Canadiens-français le soir même de la Hallowe'en, soit lundi, le 31 octobre.

La soirée sera centrée sur LES CANADIENS HISTORIQUES, alors sortez les perruques, les bottines hautes, et les vieux costumes; on aimerait voir tout le monde là pour honorer nos ancêtres tout en se réjouissant et se régallant.

On peut obtenir plus de détails au sujet de cette soirée, en tournant à l'annonce à la page 5 de cette édition, ou encore en écoutant au programme "Salut les Copains" à CHFA de 5h.00 à 5h45 du lundi au vendredi.

Prévoyez dès maintenant assister au Congrès de l'A.C.F.A. à Falher les 11 et 12 novembre prochain

A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆-

Rencontre régionale à Morinville, vendredi le 21 octobre à 8h. p.m.

BIENVENUE CORDIALE A TOUS, MEMBRES OU NON DE L'A.C.F.A.

A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆- A. C. F. A. -☆-

Editorial

60e anniversaire de la paroisse de l'Immaculée-Conception

Quand, dans une famille, l'un des membres de cette dernière célèbre un anniversaire important, c'est toute la famille qui se réjouit avec lui. Nous avons toujours considéré le groupe franco-albertain en tant que grande famille, et il est normal que nous nous réjouissions aujourd'hui de ce qu'un segment important de la population francophone d'Edmonton célèbre un important anniversaire.

C'est donc avec respect et joie que nous présentons nos sincères hommages à tous les Canadiens français de la paroisse de l'Immaculée-Conception, à l'occasion du soixantième anniversaire de sa fondation, et plus particulièrement à son pasteur (et depuis les trente-huit dernières années), Mgr Roméo Ketchen.

Un soixantième anniversaire, cela veut dire presque les deux tiers d'un siècle; ce n'est plus la jeunesse, mais ce n'est certainement pas la sénilité. C'est de l'expérience, de la maturité et, quand il s'agit d'une paroisse catholique canadienne-française dans un milieu anglo-protestant, c'est de l'histoire, riche de sacrifices de toutes sortes, d'une ténacité constante et déterminée, de luttes aussi.

Nous vous invitons à lire le bref historique de la paroisse de l'Immaculée-Conception que nous publions cette semaine dans nos pages. Forcément, l'exposé qu enous présentons (et qui est extrait du programme officiel des fêtes commémoratives) est trop court pour qu'on puisse relater tous les faits dignes de mention d'une paroisse active sur tous les plans durant soixante ans. L'intérêt n'en est pas moins grand de constater, au cours de cette lecture, la progression constante de la paroisse, en dépit des obstacles divers rencontrés en cours de route. Frêle et chancelante à ses débuts, la paroisse s'est acquise une solidité et un rayonnement que nous connaissons bien aujourd'hui et qui datent déjà de quelques décades.

Cela, il va sans dire, n'est pas étranger à la gouverne sûre que lui a donnée son curé, Mgr Ketchen.

Si elle n'est pas la seule à avoir réussi ce tour de force, bien peu d'autres paroisses de l'archidiocèse d'Edmonton peuvent s'enorgueillir d'avoir eu la chance et le privilège de conserver le même curé durant une aussi longue période.

Chance et privilège qui lui ont procuré d'heureux résultats, sous bien des aspects. Pour n'en mentionner que quelques-uns: continuité apostolique, planification économique, homogénéité paroissiale, plus grande et d'autant plus facile que le pasteur connaît tous et chacun, qu'il a baptisé et vu grandir la majorité de ses paroissiens.

A tous ceux qui font partie de la paroisse de l'Immaculée-Conception, nos hommages respectueux et sincères, les hommages aussi de l'Association canadienne-française de l'Alberta et de tous les Franco-albertains qu'elle représente et dont nous nous faisons le porte-parole.

Ad multos annos!

* * *

La démission de M. Alphonse Ouimet

C'est à regret que nous avons appris, la semaine dernière, la démission prochaine de M. Alphonse Ouimet de la présidence de la Société Radio-Canada. Cette perte sera ressentie par toute la population canadienne, et plus encore par les francophones.

Nous n'avons pas toujours été d'accord avec les politiques énoncées ou mises en oeuvre par M. Ouimet, c'est certain. C'est normal dans la mesure ou ceux qui FONT quelque chose ne doivent pas s'attendre à ce que leur action soit toujours et partout approuvée unanimement, et de la façon qu'ils ont choisie.

Il n'en reste pas moins que nous avons toujours reconnu à M. Ouimet de très grandes qualités, de très vastes connaissances et un aplomb que nous aimerions retrouver dans d'autres domaines dans sa façon de mener les affaires de Radio-Canada.

Sous son égide, la radio et la télévision d'Etat auront fait de très grands progrès et se seront acquis, de par le monde, une réputation d'excellence qui ne peut qu'être heureuse et profitable pour tout le Canada.

Nous reconnaissons aussi à M. Ouimet d'avoir compris la nécessité absolue de radio et de télévision françaises pour les groupes francophones minoritaires. On pourra dire, évidemment, que nous n'avons pas encore cette opportunité depuis les frontières manitobaines jusqu'au Pacifique. C'est vrai. Mais la question de l'établissement de postes français dans les trois provinces concernées a fait de grands progrès — est peut-être même rendue tout près de sa réalisation — et M. Ouimet n'est certainement pas étranger à ces progrès.

On sait d'ailleurs qu'il s'est engagé personnellement dans la question, en particulier à la suite du changement opéré à CJBC, à Toronto, alors que ce poste radiophonique est devenu totalement français pour desservir les Franco-ontariens; cela lui a valu d'acerbes critiques en certains milieux, mais il a su "faire face à la musique" (sur un air bien connu d'ailleurs!) sans broncher, convaincu que sa décision était la bonne et dans le meilleur intérêt de tous.

Plus récemment encore, l'établissement d'un poste français en Colombie n'a pas été fait sans son entière approbation.

Nous regretterons ce départ, mais nous respectons la décision prise par M. Alphonse Ouimet. Le moins que l'on puisse faire est de lui souhaiter la réalisation d'une paisible retraite, plus entièrement consacrée à sa famille comme il en a exprimé le désir dans sa lettre de démission. Il l'aura bien méritée.

Jean-Maurice Olivier

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00 — 4 ans: $10.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

MERCREDI LE 19 OCTOBRE 1966

Un travail de M. Louis-Joseph Laberge, de Girouxville

Etude et réflexions sur la situations de nos régions rurales canadiennes-françaises

Au premier coup d'oeil:

Un cri d'alarme fut lancé à la dernière assemblée générale de l'A.C.F.A. Dans un cri d'alarme il n'y a pas de nuances. Le cri entendu n'échappait pas à la règle. Le rapport des Sociétés d'Aménagement Rural, les CARDAs de la Rivière-la-Paix et de St-Paul a dit tout haut: "L'avenir des régions françaises de la Rivière-la-Paix et de St-Paul est en danger grave, à moins qu'une attention immédiate soit apportée par l'A.C.F.A., elle sera compromise d'ici cinq ans".

Il y a un problème:

Le problème est réel, nous n'en avons pas le moindre doute, mais il ne faut pas se méprendre sur la nature du problème de nos régions rurales.

Au premier abord on croit assister à leur désintégration. D'une manière c'est vrai.

Mais il faut analyser les causes pour se rendre compte que nous subissons davantage les effets d'une évolution en même temps que nous atteignons à peu près l'optimum de l'industrie primaire, —c'est-à-dire—l'agriculture dans la forme qu'elle se pratique dans l'Ouest aujourdh'ui, soit agriculture extensive à tendance à l'expansion horizontale.

Comment cela a débuté:

Nos régions françaises, plus spécialement celles de Rivière-la-Paix et de St-Paul, Bonnyville, Lac la Biche, vieilles de 50 à 80 ans, ont connu jusqu'à il y a quelques années un essort prodigieux. Parties de la forêt vierge, elles sont maintenant devenues des régions agricoles prospères. Le territoire qui a été mis en culture le restera à peu près en totalité en raison de la qualité du sol, qui correspond à la vocation de sol propre à l'agriculture.

Pendant toute cette période de développement, ces régions ont toutes connu un essor considérable. Ce fut la période de défrichement, de la construction des chemins de fer, des routes, de la prospection, de l'établissement des villages, ce qui donnait une source d'emploi très diversifiée à des ouvriers de différentes aptitudes.

Pour cette même période de peuplement, la population était jeune, dynamique, et diversifiée. Les couches sociales étaient également plus nombreuses. Nos régions ont eu, en plus grand nombre qu'aujourd'hui, des entrepreneurs, des arpenteurs, des agronomes, des médecins, des avocats, etc.

On ne se posait pas tellement le problème d'équilibre dans la population, car un contingent plus ou moins soutenu de nouveaux arrivants assurait le peuplement d'une façon assez régulière, congestionnant parfois les gares, les hôtels, les bureaux, les églises et les écoles. Le mouvement de la population était celui que l'on connaît en pays nouveau. Les gens faisaient des projets, exploraient, cherchaient tout indice prometteur d'avenir prospère.

Cela n'a pas duré:

Cet enthousiasme du début s'est atténué peu à peu, à mesure que la vocation de ces régions s'est dessinée. Dans la même mesure également où l'économie de nos milieux est devenue strictement agricole et que la mécanisation des fermes a réduit la main-d'oeuvre agricole à l'échelle du propriétaire, formant ainsi un marché de travail saisonnier, les problèmes auxquels nous avons à faire face maintenant, ont commencé à surgir et à s'intensifier dans le milieu.

L'essor de plusieurs de nos villages s'est arrêté et a diminué dans l'ensemble. Ils sont plus ou moins des centres dont le commerce repose sur la consommation locale et l'expédition des céréales. Le nombre d'agriculteurs diminuant, le commerce de consommation s'en ressent d'autant. Les moyens de locomotion et de communication s'étant améliorés, cela a contribué à faire diminuer la diversité des commerces.

Une bonne dizaine de nos villages sont pourtant pourvus de tous les services d'utilité publique pour se développer: électricité, téléphone, aqueduc, égoûts, gaz naturel, pompe à incendie, trottoirs en ciment, rues pavées, etc. Des petites villes déjà bien lancées tel que Grande-Prairie, Lloydminster, Wetaskiwin avaient certainement moins de services à offrir lorsqu'elles ont débuté. L'"étincelle qui fera jaillir le courant de développement souhaité pour nos villages n'a pas encore brillé.

On y voit les effets:

Vu l'absence de débouchés sur place, le mouvement d'émigration des familles ne pouvant s'adapter, et celui des jeunes en âge de s'établir s'est accentué et est en train d'atteindre un point critique.

Les effets sont nombreux et pour n'en nommer que quelques-uns, mentionnons:

—Le vieillissement de notre population rurale française qui a pour conséquence la diminution du dynamisme dans le milieu, le privant ainsi d'un grand nombre d'initiatives nouvelles propres à renouveler les structures et l'économie.

—La faiblesse de notre population active, c'est-à-dire que, dans nos régions, le nombre de personnes en âge de travailler est bas par rapport aux enfants et aux vieillards, augmentant ainsi les charges de ceux qui ont la tâche de gagner le pain quotidien.

—La naissance d'un problème scolaire aigu, du fait que les jeunes foyers émigrent ailleurs, notre population scolaire deviendra insuffisante pour justifier le maintien d'une école locale avec le meilleur standard d'éducation possible, égale aux exigences du temps.

—L'affaiblissement de nos effectifs canadiens-français du fait que ceux qui partent doivent immigrer sans préparation vers les centres urbains anglais, où ils seront difficiles à noyauter et un bon nombre parmi eux s'angliciseront.

—La diminution de la personnalité française de nos régions en raison du manque d'éclat dans l'économie de nos milieux. Quelqu'un affirmait, avec raison semble-t-il, qu'il fut un temps où notre minorité françaises (6.2%) influençait 20% de la mentalité en Alberta, du fait de l'arrivée constante des contingents et des liens humains qui unissaient notre population au Québec. On a raison de croire que d'autres minorités, sans être plus nombreuses que la nôtre, prennent le pas sur nous dans ce domaine, tout simplement par leur succès dans les affaires.

—L'amoindrissement de notre fierté canadienne française parce que l'émigration de nos jeunes nous fait perdre nos meilleurs effectifs. N'ayant pas su les encadrer et les absorber dans une économie où ils auraient pu s'établir et s'épanouir, nous sommes privés d'autant de promesses, qu'ils auraient pu nous offrir, d'un avenir meilleur.

Combien d'autres effets encore pourraient être mentionnés. Peut-être que notre Comité d'Orientation sociale et économique pourra le faire, si cela peut servir la cause. Mais l'important dans le moment est d'en mentionner les plus apparents afin de nous faire saisir l'ampleur du problème.

Où en sommes-nous?

Arrêtons-nous pour faire le point. On peut se demander tout d'abord si la situation a pris un courant irréversible. A l'observateur le moindrement averti, il est possible de répondre non.

Si d'un côté, l'ensemble des problèmes de nos régions canadiennes-françaises devient de plus en plus épineux, par ailleurs, ils n'échappent pas à l'attention d'une tranche bien pensante de la population et on peut déduire que le jour n'est pas très éloigné où l'on saisira les racines profondes du mal.

La réaction est déjà amorcée:

Si l'étude du problème peut mûrir assez rapidement, c'est que la recherche scientifique est commencée depuis 1957. En effet, le Docteur Gilles Boileau, démographe, professeur à l'Université de Montréal, en collaboration avec La Société Canadienne d'Etablissement Rurale, le ministère des Affaires culturelles de la Province de Québec, et nos CARDAs de Rivière-la-Pair et de St-Paul, a produit quatre ouvrages en neuf ans dont une thèse en doctorat et trois autres qui ont été publiés. Son dernier travail sur les Canadiens français de la Rivière-la-Paix est un vrai chef-d'oeuvre, une source de renseignement clairs et précis qui peut servir à souhait notre Comité. Celui de St-Paul sera également des plus précieux pour situer l'action dans cette région.

L'A.C.F.A. prête l'oreille:

L'A.C.F.A. de son coté a répondu spontanément au cri d'alarme lancé par les CARDAs dans leur rapport à l'Assemblée générale d'avril. Le nombre de participants composant ce Comité démontre bien que les dirigeants de l'Association ont saisi toute l'importance du travail à faire. Il faut s'en réjouir, car c'est toute l'Association qui est concernée.

Si nos régions canadiennes-françaises s'amoindrissent, il sera de plus en plus difficile de situer notre minorité canadienne française en Alberta. Prenons comme exemple: le voyageur étranger qui passera facilement quelques jours à Edmonton sans détecter la présence des 20,000 Canadiens français résidant dans la ville. Par contre, il la découvrira dès la première heure en arrivant à Falher ou à St-Paul.

Le responsable n'est pas présent:

Si on parle de régions canadiennes-françaises parce qu'on y rencontre des groupes homogènes de Canadiens français, essayons de découvrir les moyens pour contourner les dangers qui menacent de changer le caractère de nos régions.

En se basant sur les rapports publiés par M. Boileau, on découvre que l'activité économique et humaine de la région Canadienne française de la Rivière-la-Paix se rencontre à 85% dans le secteur primaire qui est l'agriculture.

L'autre 15% de l'activité se trouve au poste de l'enseignement, du transport et des communications et forme le secteur tertiaire.

Le drame de nos régions Canadiennes-françaises, semble-t-il, est dû à l'absence à peu près totale du secteur secondaire, c'est-à-dire, d'industries adaptées qui nourriraient un marché de travail et justifieraient également l'augmentation du secteur tertiaire.

Ce qui nous a conduit là, c'est "l'absence d'une politique économique cohérente qui favoriserait un développement mieux équilibré des divers secteurs de l'activité économique. Ce plan est réalisable mais les Canadiens français ont besoin d'aide pour y arriver" (Boileau, C.F. de Rivière-la-Paix, 1966).

Allons-nous y faire face?

Comment implanter l'industrie dans nos régions Canadiennes-françaises? En prononçant cette phrase on voit tout de suite lever les bras vers le ciel. Mes amis, ne soyons pas défaitistes ni rêveurs! En parlant d'industries, chassons nous de l'idée pour le moment les raffineries d'huile, les usines de transformation du minerai, les usines d'eau lourde et tout autre de cette catégorie.

Servons-nous plutôt du gros bon sens, et d'un peu d'imagination. Etendons-nous la main pour saisir les opportunités qui s'offrent à nous au point de nous crever les yeux. Pour un certain temps, nous aurions amplement à nous employer au lancement d'une catégorie d'industries complémentaires qui transformeraient une toute petite partie de la production du secteur primaire. D'ailleurs, le seul facteur pour justifier économiquement l'existence de ces industries, c'est l'aspect complémentaire du secteur primaire.

Que sont-elles?

Pour mieux situer cette affirmation, mentionnons quelques-unes de cette catégorie:

—Industrie de déshydratation de la mousse naturelle dont nos régions sont pourvues d'une réserve quasi-inépuisable.

—Industrie de déshydratation du foin de treffle et de luzerne pour fins d'exportation, ce qui serait un excellent complément à l'agriculture.

—Industrie de pasteurisation et de mise en récipient du miel dont la production dans la région de la Rivière-la-Paix, d'ici dix ans, dépassera la production totale actuelle du Canada.

—Industrie de transformation de la cire d'abeilles.

—Industrie d'extraction d'huile de la graine de colza et de lin.

—Industrie de la mise en conserve de la viande.

Combien d'autres industries de ce genre pourraient être mises en opération et qu'il est possible de découvrir avec une certain recherche orientée vers ce but bien déterminé.

Y aurait-il un changement?

L'existence de pareilles entreprises changerait certainement l'atmosphère de nos régions françaises, d'autant plus que la mentalité "visage long" créée par cette conversation de la pluie et de la *sécheresse pourrait y trouver* un dérivatif des plus salutaire et créer un certain enthousiasme dans le milieu.

Ca peut nous angliciser:

Il n'y a aucune raison de croire que le personnel de ces industries ne soit pas à prédominance française. Il n'en dépend que de nous. Il s'agit que notre population soit imbue de cet objectif, que le recrutement et l'organisation soient planifiés.

Où trouver les hommes:

Où pouvons-nous trouver les hommes pour s'aventurer dans un tel domaine jusqu'alors inexploré par nos régions françaises? Nos yeux se tournent tout de suite vers le Québec. Nous avons sans doute tort d'agir ainsi. En pensant que le Québec serait le plus en mesure de nous fournir une main-d'oeuvre qualifiée, d'autre part la mentalité existante actuellement au Québec ferait en sorte de laisser notre attente plus ou moins vaine.

On devrait essayer:

Jetons donc les yeux sur nos hommes d'affaire canadiens-français de la ville d'Edmonton et d'ailleurs. Plusieurs sont originaires du milieu rural, ils ont acquis de l'expérience et une certaine aisance peut-être. Nous en trouverions peut-être plusieurs qui sont au second plan avec des qualités de premier plan.

Rencontrons et groupons les hommes d'affaires de nos régions Canadiennes-françaises en leur démontrant à juste titre l'importance qu'il y a pour eux de s'engager à être les pionniers dans le lancement du secteur secondaire de notre économie.

Intéressons les fermiers et les apiculteurs les plus agressifs et les plus à point pour les convaincre qu'ils ont un rôle spécial. social et économique à jouer dans l'établissement de ces industries.

Sous quelles formes, ca peut marcher:

L'organisation sociale et économique de ces industries sera coopérative là où les organisateurs maîtriseront ce système et sauront le faire fonctionner effectivement.

Elle sera établie sur une base de collaboration et de participation travail-capital là où les intéressés y verront des avantages.

Ou elle sera selon la forme des corporations ou compagnies là où les hommes qui les mettront en branle seront déjà rompu à cette forme d'opération.

L'argent:

Le capital de base peut être souscrit sur place, complété par des sociétés prêteuses pour ce genre d'industrie. Pourquoi les gens de nos régions n'investiraient pas leurs capitaux dans des entreprises qui leur viennent en aide plutôt que de les investir dans des Trust où ils en perdent la trace et ne peuvent rien contrôler.

Conclusions:

Si on s'est attardé sur cette question de notre économie rurale, c'est qu'elle semble être le noeud du problème. "C'est toute l'économie du secteur français qui est en cause, elle est inadaptée aux conditions démographiques et économiques". (Boileau, les Canadiens Français de Rivière-la-Paix, 1966).

Beaucoup d'autres aspects du problème sont aussi très importants et il importera à notre Comité de les faire ressortir.

Enfin, ce sont là, substantiellement, les raisons qui ont motivé la tenue du rapport présenté par les CARDAs à la dernière Assemblée générale de l'A.C.F.A. Si nous nous mettons résolument à la tâche, nous y verrons plus clair et nous projetterons de la lumière sur la situation, au bénéfice de toute notre minorité canadienne-française.

Louis-J. Laberge,
membre du Comité.

Vie féminine...

"Mme Commonwealth": une Canadienne de l'Alberta

LONDRES — Le rôle de "Mme Commonwealth" convient parfaitement à Evelyn Smith, épouse du Canadien qui dirige le secrétariat du Commonwealth à Londres. Diplômé d'université, ex-reporter de Fleet Street, nommé directeur-général du nouveau secrétariat qui est en quelque sorte un centre de coordination pour les questions relatives au Commonwealth.

Mme Smith est très heureuse de cette nomination, car elle a la possibilité de rencontrer des gens venant de l'étranger en plus des membres du corps diplomatique, tels que les juristes, les parlementaires, et les chefs d'Etat du Commonwealth qui se rendent à Londres pour assister aux conférences.

Au cours de ces réunions, elle peut jouer le rôle d'hôtesse à une réception de 500 personnes à Marlborough House et, le lendemain, son mari peut lui demander d'organiser un déjeuner de 25 couverts.

Les hôtes officiels de Grande-Bretagne pour les premiers ministres du Commonwealth ont été le premier ministre britannique et Mme Harold Wilson.

Toutefois, une bonne part des réunions sociales dans le cadre de la conférence revinrent au couple Smith qui a représenté le Canada à l'étranger, notamment à Moscou et au Caire, y remplissant des fonctions diplomatiques.

M. et Mme Smith, qui ont célébré leur 28e anniversaire de mariage le 8 septembre à l'époque de leur première conférence du Commonwealth, semblent former le couple idéal pour remplir des tâches diplomatiques, une carrière que Arnold Smith a embrassée il y a 26 ans.

Depuis leur mariage Evelyn Smith, une femme élégante dont la brune chevelure a maintenant des reflets d'argent, a toujours aidé son mari dans son travail. Née à Lacombe, en Alberta, la fille d'un ingénieur civil de l'Ontario, elle avait fait la connaissance d'Arnold Smith à l'université de Toronto, ville natale de M. Smith.

Ils ont obtenu leurs diplômes universitaires le même jour, en 1935, et ils se sont rencontrés de nouveau trois ans plus tard, à Londres. Evelyn Stewart était à cette époque reporter à la British and International Press, une agence de presse maintenant disparue, et Arnold Smith venait de terminer de brillantes études à Oxford.

Après leur mariage ils se lancèrent dans une entreprise journalistique consistant à écrire et à publier un hebdomadaire de langue anglaise appelé "The Baltic Times", dans le pittoresque port de Tallin, en Estonie, situé sur le golfe de Finlande.

A Tallin, où Arnold Smith était également attaché de presse à la légation britannique, sa femme se familiarisa avec l'espect social de la vie diplomatique, le protocole et la façon de recevoir dans ce milieu.

La vie londonienne

A Londres, le couple habite dans un vaste appartement où, du balcon, on aperçoit Marlborough House et Buckingham Palace. Les murs du salon sont garnis de tableaux canadiens, russes et égyptiens souvenirs de postes diplomatiques.

Le directeur du secrétariat du Commonwealth et Mme Smith ont trois enfants: Alexandra, 23 ans, actuellement en Angleterre pour étudier les langues étrangères en vue d'un diplôme de l'Université de Kingston, Ont., Stewart, 19 ans, qui poursuit ses études à l'Université Carleton à Ottawa, et Matthew, 17 ans, qui fréquentera bientôt le Westminster School de Londres.

Comme passe-temps, Evelyn Smith collectionne les timbres-poste.

La princesse Alice publie ses mémoires à 83 ans

LONDRES — La princesse Alice raconte que la défunte reine Wilhelmina des Pays-Bas, grommelait parce qu'elle ne pouvait arrêter les feux de circulation à Ottawa où elle avait séjourné en temps de guerre.

La princesse avait remarqué aussi que le premier ministre Mackenzie King, un "loyal impérialiste", n'était pas pour autant toujours d'accord avec son mari, le comte d'Athlone.

Aux Etats-Unis, le mariage de Franklin D. Roosevelt avec Eleanor, son épouse, aurait pu aller à la dérive n'eut été la force de persuasion de la mère du président.

Tous ces souvenirs et rencontres se rattachant à l'existence de hauts personnages sont contenus dans un livre écrit par l'épouse du gouverneur-général du Canada en temps de guerre, et la tante de l'actuelle reine d'Angleterre.

Sous le titre "Pour mes petits-enfants', cet ouvrage publié à Londres, a été favorablement accueilli par les critiques britanniques comme un livre sans prétention, humoristique, et dont le contenu peut fasciner les historiens et ceux qui s'intéressent à l'existence de la royauté.

L'auteur parle de sa naissance au château de Windsor, il y a 83 ans, sous l'oeil d'un ministre du cabinet gouvernemental, "pour s'assurer que ce n'était pas une histoire inventée", ajoute-t-elle.

Anecdotes

La princesse Alice raconte plusieurs anecdotes se rapportant entre autres à sa "Grand-mamma", la reine Victoria, et au prince Francis, frère de la défunte reine Marie, qui était "un joueur incorrigible".

Le comte d'Athlone, écrit-elle, avait accepté le poste de gouverneur-général du Canada en 1940, "parce qu'il était trop âgé pour la plupart des emplois militaires qu'il aurait désiré prendre".

Ce poste de gouverneur accepté pour deux ans, il le garda durant six ans, et le couple vice-royal apprit à aimer le Canada en le parcourant dans toutes les régions.

La princesse Juliana, réfugiée hollandaise du temps de guerre, reçut un chaleureux accueil à Rideau-Hall. En 1942, la reine Wilhelmina avait séjourné au Canada pour voir sa famille. Un jour, en circulant à travers les rues d'Ottawa, la reine, ennuyée d'avoir à s'arrêter alors que sa voiture devait stopper aux feux rouges, demanda au détective qui l'accompagnait de changer les signaux de circulation. Dans l'impossibilité de satisfaire à cette demande, l'agent lui expliqua que ce n'était pas en son pouvoir, à quoi la souveraine des Pays-Bas fit "des remarques acerbes sur l'ineptie des services de sécurité".

Futurs mariés qui entreprenez de vous meubler

Si vous ne voulez pas être déçus, prenez le temps de résoudre ensemble le problème de votre ameublement.

Compte tenu de votre revenu, établissez d'abord le montant que vous pouvez consacrer à l'ameublement de votre foyer. Une fois ce montant établi, ne le dépassez pas.

Si vous décidez d'acheter à tempérament, pensez-y deux fois. Il est toujours facile de dépenser l'argent qu'on n'a pas....

Si vous devez tous les deux travailler une fois mariés, évitez quand même des dépenses excessives. Il est possible que l'un des deux doive arrêter de travailler....

Souvent, on dit: "On ne se meuble qu'une fois, allons-y." Cette façon de penser est souvent la cause d'un mauvais départ. On paiera pour les extravagances des années durant, si ce n'est pas toute la vie. Il faudrait que la logique prime la vanité, la fierté mal comprise. Acceptez de vivre selon vos moyens.

Parmi les meubles figurent en premier lieu les appareils ménagers: poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, etc.... Choisissez-les de bonne qualité. Ne confondez pas luxe et utilité fonctionnelle. Le luxe se paie cher et sert peu. Comparez les différentes marques. Consultez vos amis, informez-vous des avantages, des défauts observés dans l'utilisation d'un tel ou tel article qu'ils possèdent déjà. Profitez de l'expérience des autres.

Votre mobilier devra répondre à trois conditions essentielles:

Etre pratique: Adapté aux besoins pour lesquels il est fabriqué.

Etre solide. Construit pour absorber les chocs, durer longtemps. Trois déménagements, dit-on, valent un incendie. Apportez donc une attention spéciale aux pattes de tables, de chaises, de lits, aux dossiers des chaises, au rembourrage des fauteuils, au tissu qui les recouvre. Choisissez la qualité; c'est un bon placement.

Etre facile d'entretien. La maîtresse de maison pourra davantage se réserver à ses tâches primordiales, être dans sa meilleur forme, vraiment présente à son époux et à ses enfants.

Même si vos meubles vous semblent "ordinaires", avec un peu d'imagination, de goût, et beaucoup d'amour, vous saurez ajouter une note personnelle à la décoration intérieure de votre foyer. Il vous sera agréable d'y vivre. C'est mon voeu.

Carmen Boutet
Fiancés '66

Les Moscovites auront la taille fine..

Les femmes russes changeront de silhouette. Tel en a décidé le professeur Alexei Pokrovsky, expert en diète alimentaire, directeur de l'académie de médecine, qui chaque jour, à la radio, prêche les données de bonnes habitudes alimentaires aux femmes russes. A son avis, les femmes ne font pas suffisamment d'exercices physiques et les Russes sont beaucoup trop grosses. Elles auront désormais la taille fine comme les Occidentales. Pour le professeur, la meilleure façon pour les femmes d'être plus belles, c'est d'une part de bien se nourrir, de faire de l'exercice et de travailler régulièrement.

Le peuple soviétique doit combattre l'obésité affirme le professeur qui ajoute toutefois que ce problème est encore plus grand en Amérique du Nord.

Un aliment spécial, connu sous le nom de "Belip" est en train de se répandre partout en Union soviétique. Il s'agit d'une diète sous forme d'un aliment préparé à base de protéines qui contient du poisson, du lait coagulé et des huiles végétales. On dit qu'il fait merveille. "Belip" est distribué dans une boutique spécialisée d'aliments amaigrissants mais est tellement populaire que la boutique en manque régulièrement. Oui, les femmes russes auront toutes la taille fine d'ici quelques années.

Il y a 225 ans mourait Vivaldi

Fils d'un violoniste réputé, Antonio Vivaldi enseigna de 1703 à 1740 au séminaire musical de l'hospice de la Pietà, l'une de ces quatre institutions originales de Venise, à la fois hôpitaux et couvents, destinées à recueillir les malades et les enfants abandonnés, que l'on soumettait à une instruction musicale assez complète.

Les jeunes filles de la Pietà chantaient et jouaient d'un ou plusieurs instruments: violon, clavecin, orgue, flûte, hautbois, basson et même trompette. Aussi Vivaldi avait-il à sa disposition un orchestre permanent assez riche en ressources quant aux timbres. C'est peut-être l'origine et l'explication de son abondante production symphonique, car, si l'on excepte une quarantaine d'opéras et d'oratorios dont les qualités n'effacent pas celles des oeuvres similaires de leur temps, sa musique instrumentale comprend 554 oeuvres identifiées à ce jour. On y rencontre notamment 75 sonates à deux et à trois, 23 symphonies et 454 concertos, dont 96 ont été groupés et publiés en recueils de son vivant.

Le rôle de Vivaldi a été capital dans les origines du concerto pour soliste, par le lyrisme dont il l'a doté; mais il n'a pas été moins important dans le domaine de la symphonie, dont la forme préclassique se précise dans ses ouvertures d'opéras comme dans ses concerti ripieni pour cordes.

L'originalité de ses thèmes et de ses rythmes a exercé une réelle attirance sur ses contemporains de valeur. Chacun sait que Bach a transcrit dix (peut-être onze) de ses concertos, ce qui constitue un assez bel hommage à la qualité de ses oeuvres, où l'apparente bizarrerie n'est parfois que l'apanage du génie et de la personnalité.

(Extrait de l'ouvrage Larousse: "LA MUSIQUE, les hommes, les instruments, les oeuvres".)

Le Cardinal Maurice Feltin, de Paris, annonce sa retraite

PARIS — Le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris depuis le 15 août 1949, a annoncé qu'il avait demandé à prendre sa retraite.

Dans une conférence devant son clergé au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, dans la banlieue parisienne, il a déclaré, en effet: "J'espère qu'après la décision attendue relative à l'organisation de la région parisienne, le Saint-Père me permettra, en conformité des décisions conciliaires et le récent motu proprio, de prendre ma retraite".

L'archevêque de Paris est le premier cardinal français à offrir sa démission. C'est Mgr Pierre Veuillot, son coadjuteur depuis 1961, qui va être appelé à lui succéder.

Dans sa conférence, le cardinal Feltin a plus particulièrement insisté sur la nécessité pour les prêtres de fortifier leur foi. "Nous vivons, a-t-il dit notamment, dans un monde pénétré d'athéisme pratique qui risque d'altérer même notre vie sacerdotale si nous ne le combattons sans cesse par un grand esprit de foi". Dans ce but, il a recommandé à son clergé la prière personnelle, la dévotion eucharistique, l'esprit de pauvreté et d'obéissance ainsi que le sens communautaire.

Le foulard fait partie intégrante du vêtement

Le foulard est, par définition, un objet de parure. Autrefois mouchoir de soie, il adopte maintenant avec beaucoup de succès, le nylon ou la rayonne. Un mélange du nylon et de rayonne baptisé "lana" donne un foulard au tombant comparable à celui d'une soie mousseuse.

Plus qu'aucun accessoire le foulard fait partie intégrante du vêtement. Bien choisi il peut changer une tenue sport en toilette habillée. Mme Pauline Kovacs, spécialiste du foulard, affirme même que cet article à l'avant-garde de la mode est souvent un reflet de son époque.

Ceux que nous porterons cet automne sont dessinés en coloris pour être portés avec les cuirs. Les teintes adoptées vont du vert mousse au gris sombre en passant par le tabac. Des foulards moins classiques, imprimés de motifs "gogo" ou "discothèque", s'adressent visiblement aux jeunes dans l'vent.

Plus la saison avancera, plus les motifs deviendront légers et les couleurs soyeuses.

On remarque un net retour du foulard oblong. Les bords festonnés enserrent un semis régulier de fleurs "paisley" agrandies et détachées. Les roses reviennent à la mode en broderie ou peintes à la main dans toutes les teintes douces. Les pois, pastilles ou polkas, sont toujours à la mode.

Une bonne garde-robe devrait compter cinq ou six foulards, mais certainement trois de base. Un foulard en twill de soie dans des teintes très sobres, un foulard très léger en texture et en coloris pour le printemps, un autre en pure soie, tout uni. Le twill se porte surtout au printemps, le fini satin en hiver. Le premier a sur le second l'avantage de ne pas glisser.

Pour bien choisir un foulard ne pas l'examiner à plat, mais pincé au centre entre deux doigts.

La princesse Margrethe: sportive et archéologue

COPENHAGUE—La princesse Margrethe, héritière du trône de Danemark et fiancée à un diplomate français titré, est une jeune fille d'allure moderne, aussi intelligente que jolie.

Elle s'intéresse à différentes activités, depuis l'étude de l'archéologie jusqu'au canotage, et elle porte avec élégance les toilettes les plus somptueuses.

Margrethe est très estimée de la population danoise, laquelle se réjouit de ce que la constitution ait été amendée pour permettre à une femme de monter sur le trône du Danemark. Cet amendement fut motivé du fait que le roi Frederick et la reine Ingrid n'ont pas de fils.

On annonçait la semaine dernière à la Maison royale le mariage de la princesse au comte Henri de Laborde de Monpezat, troisième secrétaire de l'Ambassade de France à Londres. Le comte, âgé de 32 ans, a fait samedi sa première visite officielle à la famille royale, après plusieurs autres à titre privé.

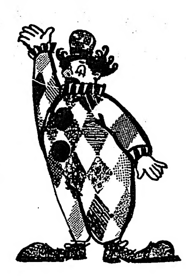
Archéologue

La date du mariage n'a pas été annoncée. Margrethe sera la première souveraine régnante au Danemark depuis 600 ans. La princesse partage son temps et ses efforts entres ses responsabilités comme héritière du trône et ses activités personnelles.

Elle a suivi des cours d'histoire, de sciences sociales et politiques, à l'université du Danemark et à l'étranger. Elle s'intéresse particulièrement à l'archéologie, un goût qu'elle tient de son grand-père, le roi Gustave de Suède, père de la reine Ingrid.

Margrethe l'avait accompagné en Italie, et elle a déjà participé à une expédition en Egypte et une autre en Thaïlande.

Gringalet raconte ...



Bonjour les amis!

Eh! bien, comme je vous l'ai déjà dit, nous entreprenons cette semaine une nouvelle série de contes, que nous diviserons en deux épisodes, c'est-à-dire la moitié chaque semaine. Ces contes sont extraits des "Contes des landes et des bruyères" de George Nigremont. Ce sont des contes rustiques, quelques-uns s'apparentent, par leur thème, aux célèbres fabliaux du Moyen-Age. L'action y est rapide, le mouvement continu, et qui sont de nature à satisfaire votre imagination d'abord et, comme une heureuse coïncidence, à vous apprendre quelques petites leçons de morale.

Je m'efface de devant vos yeux, car je sais que vous avez bien hâte de faire connaissance avec nos nouveaux personnages. Voici donc le premier épisode de notre nouvelle série.

GRINGALET

CHIEN-LOUP

Il y avait un soir au fond d'un bois, un petit loup très malheureux. Sa mère, était partie à l'aube pour chercher leur nourriture. La nuit approchait et elle n'avait pas reparu. Le petit loup,, seul dans l'épais fourré qui leur servait d'abri avait peur et il avait faim. Il se mit à ronger, une fois de plus, l'os de mouton que la louve avait laissé, mais il n'y restait plus le moindre lambeau de chair et les dents du petit loup n'étaient pas assez fortes pour briser l'os. Il était tout jeune et tétait encore sa mère.

Il resta longtemps à l'entrée du fourré, guettant le retour de la louve pour courir au devant d'elle dès qu'il la verrait. Mais rien ne bougeait dans la grande allée sombre qui s'enfonçait sous bois. Beaucoup de bêtes sauvages étaient rentrées dans leur abri. Il entendait seulement le cri de la chouette dans les arbres et quelques pépiements d'oiseaux apeurés. Il y eut aussi un bruit de feuilles remuées: c'était le renard, leur voisin, qui partait pour sa chasse de nuit.

Le petit loup se décida à rentrer dans son trou profond. Il se coucha sur les feuilles sèches qui le tapissaient et, tout ensommeillé chercha un moment comme il en avait l'habitude, le chaud abri des flancs de la louve et ses mamelles gonflées de lait, puis il finit par s'endormir.

Le froid du matin, la faim aussi, le réveillèrent. Il était seul encore, il grelottait. Il jeta un coup d'oeil sur l'os dont il n'y avait plus rien à tirer, se traîna, lourdaud et trébuchant à l'entrée du fourré.

La forêt s'éveillait. Un lapin détala sur la mousse. Un chevreuil bondit plus loin et disparut derrière les arbres. Un geai se mit à bavarder sottement sur une branche. Le petit loup attendait toujours sa mère et un grand chagrin lui gonflait le coeur, car il voyait bien qu'elle ne reviendrait plus. Sans doute s'était-elle trop approchée des maisons où vivent les hommes. Ceux-ci, avec leurs terribles armes, l'avaient tuée. Ou encore, elle s'était fait prendre dans un de ces pièges cachés dans les hautes herbes.

Comment un loup si petit, qui tétait encore sa mère, pourrait-il chercher sa vie? Il n'y avait aucune autre famille de loups dans le voisnage. On avait fait tellement de battues l'hiver dernier qu'on avait tué à peu près tous les loups. Il pensa: "Je vais aller demander à une des bêtes de la forêt de me prendre chez elle et de me donner à manger jusqu'à ce que je sois grand."

Chez laquelle aller ?

Il y avait le renard qui se disait leur cousin et dont le terrier n'était pas loin. Le petit loup dit un dernier adieu à l'abri où il avait été si heureux et, trottinant sur ses fines pattes, il arriva bientôt chez le renard. Celui-ci rentrait justement de la chasse. Il portait dans sa gueule une poule qu'il venait d'attraper et qu'il poussa vite dans son trou. Il laissa à peine le petit loup parler.

— Bon, bon, ta mère n'est pas revenue? Que veux-tu que j'y fasse? J'ai juste de quoi nourrir mes renardeaux. Je ne puis prendre de pensionnaire . . . D'ailleurs c'est trop petit chez moi, nous serions les uns sur les autres et nous nous disputerions tout le temps. Non, non, cherche ailleurs, mon ami. Tu trouveras sûrement à te caser mieux qu'ici.

"Comme il a le coeur dur..." pensa le petit loup en s'éloignant. "Ma mère lui a pourtant rendu service en lui jetant des morceaux de viande l'hiver quand il n'osait sortir. Elle disait bien que c'est un rusé égoïste."

Il cheminait tristement sous bois quand il rencontra un chevreuil très ocupé à choisir délicatement pour les brouter les herbes les plus fines. C'était son déjeûner.

"Peut-on manger des horreurs pareille ! se dit le petit loup. S'il n'a que des repas de ce genre à m'offrir, ce n'est pas la peine que je lui demande asile!"

Il passait s'arrêter. Le chevreuil lui jeta un coup d'oeil par-dessus son épaule et lui dit entre deux bouchées:

— Hé, hé! C'est le fils de la louve aux yeux de feu! Tu es gentil pour le moment, mais quand tu auras la force et la taille de ta mère, j'aimerais autant que mes enfants ne te rencontrent pas sur leur chemin...

Le petit loup fit semblant de ne pas entendre. "Il ne nous aime guère, c'est certain, se disait-il songeur, mais comme je n'aurai jamais affaire à ce chevreuil ni à sa famille cela m'est bien égal..."

Un grognement non loin de lui le fit s'arrêter. Une laie, c'est-à-dire une mère sanglier, fouillait la terre de son groin et appelait ses marcassins pour leur distribuer les pommes de terre qu'elle venait de déterrer. Car, sans qu'il s'en rendît compte, le petit loup était sorti de la forêt et se trouvait dans des champs cultivés. Une troupe de petits marcassins au corps velu, grognant d'aise, se jetèrent sur les pommes de terre et les eurent dévorées en un clin d'oeil.

"Voyons un peu quel goût cela peut avoir!" se dit le petit loup. Mais il cracha tout de suite la bouchée qu'il essayait de manger, tant c'était mauvais. Et voilà qu'à ce moment, la laie criait, tout effrayée:

— Venez vite, mes enfants! Vous ne voyez pas que c'est un loup? Il a beau être tout jeune, ses dents ont dû pousser et il pourrait bien avoir envie de les planter dans votre tendre chair. Quittons ce voisinage dangereux.

Et la troupe turbulente et grogante, la mère entête, rentra bien vite sous bois.

(à suivre)

MARIE-REINE

Baptêmes:

M. et Mme Charles Desrosiers sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Henriette, née le 19 septembre dernier et baptisée le 25 par le R.P. Huguerre, o.m.i., Parrain, Daniel et marraine Thérèsa, frère et soeur du bébé. Félicitations aux heureux parents.

Visiteurs

Plusieurs visiteurs étaient de passage à l'occasion de la longue fin de semaine de l'Action de Grâces. Mlle Dolorès Loiselle était heureuse d'accueillir son père et sa mère, ses deux frères et une belle-soeur, tous de Prud'homme, en Saskatchewan.

M. et Mme Méridée Lavoie eurent le bonheur de recevoir la visite de la mère de M. Lavoie et de Mme Rita Cassedy, soeur de M. Lavoie, de Saint-Albert.

Bingo ! Bingo !

Invitation est faite à tous ceux qui veulent venir nous encorager tout en venant tenter leur chance à notre Bingo qui aura lieu à la Salle de Marie-Reine dimanche, le 23 octobre, à 8h. p.m. Tous sont cordialement bienvenus.

BONNYVILLE

La mort continue de rappeler l'un après l'autre plusieurs de nos citoyens: Mme Marie Thibault, de LaCorey, hospitalisée à la maison des vieillards à Bonnyville; M. Alfred Lafrenière, également de la maison des vieillards. Ce dernier laisse son épouse et une nombreuse famille.

M. Marcel Baril, décédé tragiquement la semaine dernière. Il laisse son épouse et huit enfants.

Mme Joseph Baik, arrivée directement de Pologne à Bonnyville en 1928. Elle laisse son mari et dix enfants tous établis dans le voisinage.

A chacun La Survivance offre ses plus grandes sympathies. Le salon funéraire Memento fut en charge de tous ces enterrements.

Il semble convenable de féliciter M. Laurent Gareau des nouvelles attributions que lui confie le département d'agriculture: ses grandes qualités lui ont mérité cet honneur, et il rendra un service important auprès de nos cultivateurs de la région.

Une autre promotion est accordée à un ancien de la paroisse: M. Roméo Durocher devient contrôleur des services de transport en dehors du Canana, pour la compagnie d'Aluminium. *Roméo était au service de cette compa*gnie depuis onze ans à Kitimat. Il vient donc d'élire domicile à Montréal où sont les quartiers généraux de la compagnie. Mais son fils de 13 ans, Maurice, est resté au Collège St-Jean pour l'année scolaire, il rejoindra la famille l'été prochain. Pas de doute que le bilinguisme de Roméo lui a mérité cette permutation.

Une chorale vient de prendre vie à Bonnyville. En effet, une trentaine de personnes se sont réunies jeudi dernier pour discuter de sa formation. A cette occasion, M. Armand Laing, comme directeur de cette chorale, a sû nous faire goûter quelques chansons qui furent bien appréciées de tous. Mme Yolande Brosseau, notre accompagnatrice, a rempli son rôle avec patience. M. le Dr J.-P. Bugeaud fut élu président de cette chorale et Françoise Bégin accepta comme secrétaire-trésorière.

J'espère que ce groupe vocal vivra longtemps. Une invitation est lancée à ceux qui veulent s'y joindre. "Le "Rendez-vous" a lieu chaque jeudi soir, à 8h.30 dans la salle de l'école élémentaire.

VIMY

La soirée de graduation, le 7 octobre, se déroula sous le thème prometteur de 'soyons des éclaireurs'. Voici les noms des gradués: Lorraine Bilodeau, Normand Charrois, Rhéa Paquette, Evelyn Provost, Thérèse Riopel, Donald Riopel et Daniel Shank. M. Maurice Parent agissait comme maître de cérémonies. Il y eut plusieurs discours, dont celui de M. l'abbé Desjardins qui encouragea fort nos jeunes à poursuivre leurs études. Chaque gradué reçut un cadeau de la part de la paroisse. (Les trois gradués de Picardville eurent des cadeaux offerts par la C.W.L.)

Chers gradués, sachez que nous sommes fiers de vous et que nous vous félicitons de tout coeur. Même si vous avez fait un grand pas, il vous reste encore à atteindre le sommet de cette route qui vous mènera au but désiré. Ne vous découragez pas et retournez au travail avec confiance. Une danse suivit la cérémonie, et le tout s'est terminé par un goûter servi par le C.W.L. et les Dames de Ste-Anne.

En fin de semaine, M. et Mme Victor Garon de Slave Lake étaient en visite chez M. et Mme Donat L'Abbé. Pareillement, M. et Mme Marcel Landry visitaient leur famille.

M. Léon Blanchette a perdu son camion qui a pris feu.

BEAUMONT

Chez M. et Mme Henri Gobeil, le Père Montmigny de l'Assomption, M. Aimé Montmigny de Sherbrooke, et Mlle Lorraine Thibeault de Québec.

Chez M. et Mme Maurice Gobeil, le Père Plouffe, o.m.i., en route pour Rome où il fera une retraite de 3 mois.

Chez M. et Mme Ernest Gobeil, Mlles Ida Nickles et Sonia Valera de la Bolivie. Elles étudient au Collège St-Jean. Elles avaient des nouvelles toutes fraîches de Cochabamba, où missionne le Père Ovila Gobeil, o.m.i.

Mardi dernier, la paroisse a répondu à l'appel du St-Père qui demandait une journée de prière pour la paix. Le Saint Sacrement fut exposé de 9hres du matin à 9h.30 du soir, la journée se termina par le chapelet paroissial et la Messe.

Mariages

Promesse de mariage entre Laurent Bérubé, fils de Joseph et de feue Eveline Demers, et Eva Hartung de la paroisse Ste-Agnès d'Edmonton.

Entre Lucien Magnan, fils de Calixte et de feue Léontine St-Jacques, et Juliette Pomerleau de St-Edouard. La messe de mariage et la réception auront lieu à St-Paul.

Meilleurs voeux à ces futurs époux.

Il nous fait de la peine de perdre une autre famille: M. Aimé Labonté déménage dans la paroisse St-Thomas.

MM. Roger Gobeil, Alexandre Goudreau, Julien Bérubé et Robert Leblanc sont heureux d'entrer dans leurs maisons neuves avant que viennent les gros froids.

Pour remercier le Seigneur de la très belle récolte, M. le curé Jacob avait Messe et Rosaire lundi dernier.

Mme Charbonneau avait le plaisir de recevoir sa belle-soeur de Winnipeg, Mme Paradis.

Pour remplacer le festival français, nos enfants vont s'affilier à 'Coeur Joie' qui est une manifestation d'échanges fraternels par rencontres et chants. En tête du mouvement qui s'appellera 'L'Echo de Beaumont', Madeleine Roberge, Raymond Magnan et Louise Bélanger.

Le 6 novembre, les Dames de Ste-Anne nous offriront un souper Pot--Luck: venez manger du boudin, du ragoût de boulettes, du pain de ménage, etc.

ST-JOACHIM

En voyage de noces aux Etats-Unis et à Delmas, M. et Mme Marcel Salley (Juliette Blais, de Delmas). Mme Paul Salley, de même que Me Louis Salley d'Ottawa, frère du marié.

Les Comités protecteurs mettent en marche le bazar annuel au profit de nos Guides, Jeannettes et Louveteaux. La date, le 26 novembre.

Les Dames de Ste-Anne auront leur assemblée mercredi soir prochain, le 26 octobre.

Nos Servants de l'Autel auront une importante réunion samedi, le 22 du courant.

HUMOUR

"Au prix où en sont rendues les denrées, préparez-vous à manger des sardines, du thon et du saumon en boîte!"

JOUSSARD

Madame Louise Chancelet fêtait dernièrement son 97ème anniversaire de naissance. Elle est née à Paris, France, vint au Canada en 1909 avec son mari et son fils Jean et s'établit à Joussard, Retournée en France, la famille perdit son chef par la mort de M. Alexandre Chancelet survenue à Paris en 1929. Plus tard, Mme Chancelet revint à Joussard où elle vit avec son fils Jean, célibataire agé de 77 ans.

Après un long stage à l'hôpital de High Prairie, Soeur Louis s'est rétablie. Elle est actuellement en visite chez sa soeur Religieuse de la Providence à Desmarais. Elle prendra ensuite résidence à Midnapore.

La Fête de Reconnaissance nous amena plusieurs visiteurs d'en dehors. D'abord les élèves qui sont à l'école à l'extérieur sont tous revenus jouir d'un congé avec leurs familles respectives.

M. Jean Charrois d'Edmonton venu chez ses parents M. et Mme Willie Charrois.

M. et Mme Omer Racine d'Edmonton, en compagnie de M. Franche visitaient M. et Mme A. Leblanc.

Aussi visitaient chez les familles A. Leblanc et Lucien Gagnon, M. et Mme Albert Blouin de Dawson Creek et leur fils Robert, et Jules Leblanc de Mayerthorpe.

La famille Tony Charrois a eu le plaisir de voir Lionel et Pauline Champagne de Legal.

Des religieuses font concurrence aux Beatles

LIVERPOOL — Chanter des airs rock'n'roll en s'accompagnant à la guitare n'est pas un nouveau moyen de gagner de l'argent, sauf si l'interprète est une religieuse.

Le cas a été signalé à Liverpool, Angleterre, ville natale des Beatles.

Deux religieuses de la congrégation missionnaire des Soeurs Blanches, ont obtenu l'autorisation des supérieures de la communauté de faire un enregistrement et de chanter en public, dans le but de recueillir des fonds nécessaires pour leur couvent.

Soeur Carla, 23 ans, Américaine d'origine, et Soeur Erenica, 28 ans, née en Belgique, n'avaient chanté jusqu'à présent qu'à l'heure de la récréation, mais elles espèrent désormais que leurs talents pourront servir la communauté.

DONNELLY

Nous désirons remercier le R.P. A. Bujold, o.m.i., qui a remplacé notre Curé pendant son court voyage.

Nos malades

M. Achille Villeneuve, M. J. H. Paquette, Mlle Luce Arcand. Nous leurs souhaitons une heureuse convalescence.

De passage

Dr et Mme Arthur Piché, Mlles Denise Moquin, Vivian Thibault, Lucille Maisonneuve, MM. Gilbert Mercier, Paul Montpellier.

Décès

Nous regrettons d'annoncer le décès de Mme J. Dumesnil. Les funérailles ont eu lieu le 7 octobre à la Cathédrale de McLennan. Elle était la mère de Mlle Adrienne et de Mme Ernest Perreault. Nos sincères condoléances à la famille.

Remerciements

M. et Mme Laurent Bouchard désirent remercier tous ceux et celles qui leur sont venu en aide lors du léger incendie qui a menacé leur demeure en faisant quelques dégats.

Bazar

C'est le 30 octobre prochain que se tiendra à Donnelly le Bazar annuel. C'est un rendez-vous qu'il ne faut pas manquer.

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

Pourriez-vous m'aider à solutionner mon problème, celui des fermetures à glissière (zipper)? Autrefois, et encore aujourd'hui lorsqu'ils sont faits de métal, je mettais une goutte d'huile lorsqu'ils commençaient à mal fonctionner. Mais avec les nouveaux qui sont fait de matière plastique, j'ai peur que ça leur fasse plus de tort que de bien!

Jenny

Si vous faites cela depuis plusieurs années, vous en avez eu de la veine de n'avoir jamais taché vos vêtements, chère madame. Il existe pourtant un petit truc aussi bon pour les glissières en métal que pour celles qui sont fabriquées de plastique ou de nylon. Il s'agit simplement de la frotter avec un morceau de savon très sec. Essayez, vous verrez comme elles se remettront à glisser comme neuves.

Quand j'étais jeune (je demeurais alors dans la province de Québec) ma mère faisait un très bon pouding au pain à saveur de caramel. Je n'en ai jamais eu la recette et ma mère est décédée depuis longtemps et voilà que l'envie me prend de retrouver ce délicieux plat de mon enfance et de le faire goûter à mon mari et à mes enfants. Je vous serais bien reconnaissante si vous aviez une telle recette.

Georgie Porgie, pudding and pie

J'ai trouvé une telle recette dans le "Cahier de ma grandmère" de Mme Jéhanne Benoit. Je ne sais évidemment pas si c'est la même qu'utilisait votre mère, mais je vous la refile et à vous de l'essayer.

Faire chauffer cinq tasses de lait (ou moitié crème). Couper en cubes, 10 tranches de pain sec (de préférence) et les placer dans un bol. Ajouter au pain 3/4 de tasse de cassonade ou de sucre d'érable, 3c. à table de beurre et le lait chaud. Laisser reposer 5 minutes environ. — Battre 4 oeufs légèrement. Battre le mélange au pain pour le rendre plus lisse (le plus possible) et y ajouter les oeufs battus. Beurrer un moule contenant deux pintes ou encore deux moules à pain 9 x 4 pouces. Faire cuire dans un poêlon, sur feu moyen, 1 tasse de sucre jusqu'à ce qu'il soit caramélisé; verser ce sirop dans le moule beurré et le rouler jusqu'à ce que le caramel adhère parfaitement aux parois. Verser la préparation au pain dans le moule préparé. Cuire au bain-marie 1½ h., dans un four préchauffé à 325 degrés. Laisser refroidir 2 à 3 heures à la température de la pièce. Passer un couteau tout autour et démouler. Servir, au goût, avec de la crème fouettée. Et . . . bonne chance!

Pour ceux et celles qui aiment conserver les belles feuilles colorées de l'automne, une dame nous fait la suggestion suivante: Simplement les recouvrir de vernis à ongles incolore après s'être assuré qu'elles sont bien sèches.

Une autre dame m'écrit pour me dire comment colorer la cire dont on fait des chandelles. (cf. Courrier, 5 octobre, "Faites-le maintenant!") Il se vend, paraît-il une poudre spéciale à cet effet et que l'on peut acheter dans les magasins spécialisés dans la fourniture de matériel d'artisanat, à bon prix. La dame ajoute ceci: "Faites bien attention. Il faut très peu de poudre pour obtenir une belle couleur et il faut fouetter la cir et travailler très vite."

Merci à ces deux correspondantes qui m'ont aidée à en aider d'autres. — Lucie.

Beaucoup plus riches que leurs maris

WASHINGTON — Selon un rapport de Washington, les épouses de certains directeurs d'entreprises, aux Etats-Unis, sont beaucoup plus riches que leurs maris, du moins par le nombre d'actions qu'elles possèdent dans les compagnies dirigées par leurs époux.

Les documents gardés dans les classeurs de la Commission américaine des valeurs et échanges, révèlent que les possessions de certaines femmes représentent parfois le double des biens de leurs maris.

Les dossiers sont maintenant dans les fichiers selon une nouvelle loi de la Commission, demandant que les hommes d'affaires enregistrent les valeurs appartenant à leurs épouses et à leurs enfants.

Cette mesure permet d'en connaître davantage sur les actionnaires de sociétés offrant des valeurs au public.

PROPRIETAIRES CATHOLIQUES

Veuillez prendre note que la liste d'évaluations sera fermée cette année lundi le 31 octobre. Après cette date il faudra plusieurs mois avant que d'autres propriétés seront ajoutées à la liste. Veuillez donc vous assurer que toutes vos propriétés, résidentielles ou autres soient comprises sur la liste d'évaluation en faveur des Ecoles Séparées avant le 31 octobre. Les nouveaux arrivés en ville devraient s'assurer que leurs propriétés soient évaluées en faveur des Ecoles Séparées. Pour plus d'information veuillez voir.
City Assessor, City Hall, tél. 424-0211, ou le Bureau des Ecoles Séparées, 9807 - 106e rue, tél. 429-2751.

LE COMITE DES JEUNES DE L'A.C.F.A.
présente

BAL MASQUE "Hallowe'en"

Costumes: "Les canadiens historiques"

LUNDI, LE 31 OCTOBRE A 8h.30 p.m
OLD TIMER'S CABIN
9430 Scona Road

Entrée: Adultes $1.75 — Etudiants (avec cartes) $1.25

Billet en vente:
La Survivance 10010-109e rue — Académie Assomption - 10765-98e rue
Collège St-Jean 8406-91e rue — Newman Club (Emile Mandin)

CALENDRIER

OYEZ! OYEZ!

Du 19 au 23 octobre 1966
Fêtes marquant la célébration du 60e anniversaire de la fondation de la paroisse de l'Immaculée-Conception à Edmonton.

21 - 22 octobre
Bazaar annuel de la paroisse St-François au sous-sol de l'église, coin de la 67e rue et de la 129e avenue, Mme A. J. Michaud est en charge de l'organisation. Pour plus d'informations, veuillez signaler 476-1541.

11 et 12 novembre
Congrès académique annuel de l'A.C.F.A. à Falher. Le thème portera sur la jeunesse. De plus amples détails dans nos pages au cours des prochaines semaines.

19 novembre
Grand banquet et soirée de l'Amicale du Collège Saint-Jean. Plus de détails vous parviendront sous peu.



LES FOURRURES

Je commence à voir des fourrures
Se promener par les chemins;
Ce sont de belles parures
Que nous volent les humains.

* * *

Peau de renard ou de belette,
De loup-cervier ou de vison,
On cherche à être coquette
Même avec la peau de mouton.

* * *

Ah! il faut ici le dire:
Nous autres, les animaux,
Nous mêlons des larmes aux rires
De voir ainsi marcher nos peaux.

* * *

On leur a coupé la tête
Et tout le bataclan,
Et c'est une autre bête
Qui s'est fourrée dedans.

* * *

De notre élégante mine
Il ne reste que des morceaux,
Et notre taille fine
A pris l'air d'un gros tuyau.
Privés de nos quatre pattes
Dont on fait de petits machins,
Nous allons comme des culs-de-jatte
Sur deux jambes de mannequin.

* * *

Nos queux dont c'est l'usage
De servir où elles ont poussé,
On les coupe, on les déménage,
Et on en fait des cache-nez.

* * *

Sur le dos des créatures
Nous trottons sur les chemins,
C'est parfois de belles montures;
Ne plaignons pas trop notre destin.

* * *

Parfois aussi une main caresse
Nos peaux, amoureusement;
Nous sentons alors la tristesse
De n'être plus dedans.

* * *

Je suis ici le porte-parole
De mes frères les animaux;
Car le goffeur, cette bestiole,
N'a pas encore subi ces maux.

LE GOFFEUR

DEMANDES DE PERMIS DE CHASSE

faisan et chevreuil camp militaire de Wainwright

La saison de chasse au **faisan** sera ouverte du 5 décembre au 10 décembre 1966.
La chasse au **chevreuil** avec bois sera permise du 12 décembre au 17 décembre 1966.
La chasse au **chevreuil** sans bois sera permise du 2 janvier au 7 janvier 1967.

Cette année, un nombre limité de permis de chasse au faisan et au chevreuil permettra à des personnes de faire la chasse dans le camp de Wainwright suivant certaines restrictions. Ces permis seront distribués au hasard aux résidents de l'Alberta qui en font la demande. Par résidents, nous entendons toute personne qui a résidé dans la province pendant un an immédiatement précédent la date de la demande de permis.

Avant de faire la demande pour un permis, il est nécessaire de posséder le Certificat de la Faune de 1966. Un groupe de chasseurs, quatre au maximum, qui désire faire la chasse au faisan, durant la même époque de deux jours alloués et au chevreuil durant la même époque d'une journée allouée, peut formuler la demande des permis dans la même enveloppe. Le choix des dates doit être indiqué par ordre de préférence sur le dos de l'enveloppe contenant les demandes. Chaque personne a droit à une demande seulement.
Le nom de chaque chasseur qui n'est pas tiré aux dates ou à la date de son choix a une chance égale d'être choisi au second tour, ainsi de suite. Toute demande doit être soumise par formules spéciales qui peuvent être obtenues aux bureaux provinciaux de la Pêche et de la Faune. Il est important de remplir ces formules lisiblement et complètement; autrement les demandes seront rejetées. Lisez les instructions attentivement.

LA DEMANDE POUR LE PERMIS DE CHASSE AU CHEVREUIL DOIT ETRE ACCOMPAGNEE D'UN MANDAT OU D'UN CHEQUE CERTIFIE DE $3.00.

LE PERMIS DE CHASSE AU FAISAN EST GRATUIT.

Les formules de demandes complétées doivent être adressées à:

Fish and Wildlife Division,
Department of Lands and Forests,
Natural Resources Building,
Edmonton, Alta.

L'enveloppe contenant la demande doit être timbrée le le 12 novembre 1966.

Pourquoi êtes-vous fatigués? Les savants n'en savent rien

PARIS — Qu'est-ce que la fatigue? Cette question jusqu'ici sans réponse, est la préoccupation numéro un de 700 spécialistes d'Europe et d'Amérique réunis à Paris pour le 3e congrès de médecine psychosomatique.

"La fatigue existe, disent-ils. Chacun le sait d'expérience. C'est tout ce que l'on peut affirmer pour le moment".

Les neurophysiologistes qui se trouvent aujourd'hui à la pointe des recherches dans ce domaine avouent en être encore à mettre au point des méthodes permettant de caractériser la fatigue. Aucun résultat d'ensemble n'a pu être obtenu jusqu'à maintenant car ces recherches sur l'organisme humain tout entier, ont été entreprises il y a moins de dix ans.

Les médecins ont été poussés à entreprendre ces études de base devant l'augmentation sans cesse croissante durant ces dernières années, d'hommes et de femmes qui se disent fatigués. "Plus d'un tiers de nos consultants, disent-ils, viennent nous trouver sans savoir de quelle affection ils sont atteints. "Je suis fatigué", c'est tout ce qu'ils peuvent dire".

Les causes de la fatigue sont connues depuis longtemps. Le professeur Henri Desoille, de la faculté de médecine de Paris, président du 3e congrès de médecine psychosomatique, en donne de nombreux exemples dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'inauguration du congrès: la vie trépidante des citadins, le bruit, l'exiguité des logements, les cadences rapides de production dans les usines, les embouteillages automobiles, etc.
Il n'est pas jusqu'aux vacances, dit-il, considérées traditionnellement comme une période de repos, qui ne soient une cause de fatigue". Le professeur Desoille cite encore la peinture et la musique modernes comme des agressions "physiologiques" pour le système nerveux.

C'est de leurs expériences très diverses, non concertées, entre spécialistes de disciplines différentes, que médecins, psychologues et physiologistes ont f a i t part au cours de ce congrès: le mécanisme nerveux de la fatigue, l'étude électrique de la fatigue du système nerveux, et les incidences de la fatigue sur la physiologie féminine, particulièrement sur la femme enceinte.

Les congressistes auront également à se préoccuper de l'évolution mentale de l'espèce humaine "plus rapide que l'évolution technique, dit le professeur Desoille, ce qui contribue à augmenter les sujets inadaptés".

Les Soviétiques semblent obsédés par les cadenas

MOSCOU — Si l'entreprise privée était favorisée en Union soviétique à la place du socialisme, n'importe quel serrurier entreprenant pourrait faire fortune en peu de temps. En effet, il n'y a pas dans toute l'URSS de produit durable qui se vend autant que les cadenas et les serrures de toutes sortes au point qu'on dirait que les Soviétiques sont obsédés par ces articles-là.

Il n'est pas rare d'apercevoir trois serrures ou même quatre sur une même porte. La seule conclusion qu'on puisse logiquement tirer de ce phénomène c'est que les Russes, du moins la population urbaine, se méfient mutuellement.

Les Russes ont la réputation d'éprouver une méfiance désordonnée à l'endroit des étrangers. Une chose qui est toutefois moins connue c'est le fait que cette méfiance démesurée, ils l'éprouvent les uns envers les autres.

Crainte des cambrioleurs

La publicité démesurée accordée par les journaux soviétiques aux problèmes de "voyoutisme" ne sert qu'à intensifier ce trait inné chez les Russes.

A tort ou à raison, de nombreux Russes ont une peur bleue de ce qui se produirait s'ils ne prenaient pas la précaution de verrouiller leurs portes à double tour, même en plein jour alors qu'ils sont dans leur logis.

Clés identiques

Lorsqu'un Russe prend possession d'un nouvel appartement, on lui remet la clef de la serrure. Le principal inconvénient c'est que tous les autres appartements dans le même immeuble ont une serrure identique de sorte que la même clé peut ouvrir toutes les portes. Il va sans dire que c'est une invitation au cambriolage.

C'est pourquoi avant même d'emménager dans son nouvel appartement le nouveau locataire se précipitera à la quincaillerie la plus proche pour se procurer une serrure supplémentaire ou un cadenas mais il n'est pas rare qu'il s'en procurera deux ou même trois s'il en a les moyens.

Si plus tard, le locataire décide de déménager, il répétera le même procédé sous prétexte que l'ancien locataire pourrait revenir la nuit avec sa propre clé et cambrioler l'appartement.

Comme c'est le cas pour la plupart des produits, une serrure fabriquée à l'étranger est beaucoup plus appréciée qu'une serrure faite en Union soviétique. Le propriétaire d'une telle serrure peut dormir sur ses deux oreilles, sans que personne d'autre ne possède une clé correspondant à la sienne.

LAFOND

La belle température du mois de septembre a permis à nos fermiers d'engranger leur récolte qui fut très passable, malgré la grande sécheresse du printemps. Les jardins ont produit pareillement de bons résultats.

Les classes ont repris, il y en a neuf comme l'an denier. On a ajouté une classe 'mobile' qui sert à l'enseignement de la dactylographie. On prévoit d'autres améliorations au cours de l'année. Soeur Arthur du Sauveur remplace Soeur Yvette du Sacré-Coeur comme maîtresse au 12e, et elle est également supérieure du couvent.

Monsieur le Curé a reçu la visite d'un oncle du Québec qui a aimé son séjour de trois semaines dans notre petit coin bien tranquille.

M. Maurice Jean a passé plusieurs jours à l'hôpital de St-Paul, il est en bonne voie de convalescence.

Sr Yvette du Sacré-Coeur est actuellement hospitalisée, espérons que ce ne sera pas long.

Les canards abondent, aussi trouvons-nous des chasseurs un peu partout dans la région.

En ce moment, tous se préparent pour le grand bazar annuel qui aura lieu le 6 novembre.

AVIS

LA COMMISSION ROYALE PROVINCIALE SUR LA

DELINQUANCE JUVENILE

nommée par l'Ordre en Conseil no 1792/66
et datée du 27 septembre 1966

SOLLICITE DES SOUMISSIONS

de la part de toute personne ou tout groupe intéressé en ce qui concerne l'un ou l'autre ou tout ce qui suit:

A. — Nature et étendue de la délinquance juvénile en Alberta.
B. — Les causes fondamentales du problème de délinquance juvénile.
C. — Ce qui est actuellement accompli pour réduire la délinquance juvénile et les mesures de prévention prises en conséquence.
D. — Démarches et actions qui devraient être entreprises dans le but d'améliorer les mesures de prévention dans la réduction de ce problème.
E. — Démarches et actions qui devraient être entreprises pour aider la réhabilitation des jeunes délinquants.

Les brefs, en particuliers ceux d'individus, n'ont pas besoin d'être préparés au dactylo ou écris d'une façon professionnelle, mais toutefois, si possible, devraient être préparées au dactylo en trois copies. Tous les brefs devront être envoyés à:

MAGISTRATE F. H. QUIGLEY, Q.C.
Police Building
Calgary, Alberta
avant le 20ème jour de novembre 1966.

Le Comité tiendra des

AUDITIONS PUBLIQUES

à Lethbridge

commençant le 5ème jour de décembre 1966
et

à Medicine Hat

commençant le 7ème jour de décembre 1966

D'autres auditions auront lieu à Calgary, Red Deer et Edmonton, et si nécessaire à Grande Prairie.
Toute personne présentant un bref est invité e à être présente et à parler en faveur de sa soumission.
Ces auditions seront sans cérémonie.

Président
MAGISTRAT F. H. QUIGLEY, C.R.
Edifice de la Police
Calgary, Alberta

FRED KENNEDY,
123-25ème, ave. S.O.
Calgary, Alberta

DR JEAN NELSON
11603-89ème ave
Edmonton, Alberta

Tribune libre

N.D.L.R. — Nous publions avec plaisir les lettres qui nous sont envoyées, mais aux conditions suivantes:
Elles doivent être lisibles (de préférence écrites au dactylo) et pas trop longues (maximum de 400 mots) et ne comporter ni publicité indirecte ou attaque personnelle.
De plus, les lettres reçues doivent OBLIGATOIREMENT porter le nom et l'adresse AUTHENTIQUES de l'auteur qui peut cependant se servir d'un pseudonyme pour fins de publication.

Pour des prêtresses

Monsieur le directeur,

L'accessibilité à la prêtrise devrait-elle être accordée aux femmes? Oui. L'être féminin possède certains qualités à un degré supérieur à celui de l'homme: c'est un précieux avantage. En effet, la femme est plus pieuse, plus patiente et surtout, elle est plus dévouée que l'homme.

Les raisons superficielles qu'on évoque contre la femme accomplissant cette fonction sont aisées à réfuter: sentimentalité, indiscrétion. Quand ces prétextes viennent d'un milieu féminin, ils sont généralement provoqués par la jalousie.

Quant aux hommes qui désirent laisser la femme en dehors des fonctions sacerdotales, cela n'étonne pas: ils la veulent esclave à jamais. Chez les membres du clergé, on est aussi antiféministe sur le sujet que sur le mariage ecclésiastique: la femme demeure toujours un démon. La vie sacerdotale est bâtie, tissée, pétrie et nourrie par les enseignements des misogynes saint Paul et saint Thomas d'Aquin, Alors, un siècle sera-t-il suffisant pour montrer aux hommes que la femme est aussi valable qu'eux? J'affirme même qu'elle est meilleure que l'homme dans son essence.

Le Christ n'a pas choisi de femmes parmi ses apôtres? Une raison forte, croit-on. Pas du tout! Le Christ s'est entouré de douze hommes pauvres mais leurs successeurs sont millionnaires, ce qui n'empêche pas l'authenticité de notre religion. Beaucoup de prêtres son égoïstes, les femmes acceptent mieux qu'eux d'être dérangées.

Dans des enquêtes, des hommes ont avoué qu'ils se confesseraient plus facilement à une femme qu'à un homme. Certains hommes pratiqueraient mieux leur religion si leurs pasteurs étaient des femmes: pour ceux-là, les idées féminines sont plus convaincantes que la logique masculine.

Depuis la création de la femme, nous n'avons jamais eu recours aux richesses de sa personnalité, nous n'avons exploré que celles de l'homme, c'est du gaspillage et un manque de confiance en Dieu.

Des prêtresses? Même au vingtième siècle, nous sommes trop peu évolués chez les laïcs et chez les autres pour les accepter et ainsi "cette génération passera avant que cela ne soit accompli".

Edith La Rochelle-Grenon

Pour remédier aux dangers de la pollution des eaux

Monsieur le Rédacteur,

Devant les problèmes croissants engendrés par la pollution des eaux et l'inefficacité évidente du système actuel, je me permets d'émettre ici quelques idées.

Il faudrait établir un quota d'utilisation de l'eau. Chaque industrie, chaque ville ont besoin quotidiennement d'une quantité d'eau donnée puisée à même une rivière, un fleuve, ou un lac avoisinant.

Le problème majeur consiste à maintenir normal le niveau des eaux, en dépit de la soustraction énorme qui sera faite à ces rivières, fleuves ou lacs. Car l'eau vanne sera totalement détruite, soit par évaporation, ou autre méthode. Il est donc inévitable, en vue de pourvoir aux besoins immenses d'eau de tous ces complexes, de sacrifier certains lacs, rivières, voire même certains fleuves, à ces autres rivières lacs ou fleuves, qui assumeront la tâche de subvenir aux besoins de toutes ces industries et villes.

C'est dire qu'il faudra, à l'occasion, créer des régions industrielles artificielles, vu la sécheresse totale ou partielle qui résultera parfois de l'empiètement d'une région ou une autre, cette dernière ayant été sacrifiée pour le bien général.

Ce n'est probablement qu'à ce prix que l'on mettra fin d'une manière efficace à la pollution croissante. Il ne faudrait pas non plus négliger le reboisement des rives, afin de prévenir l'érosion, et l'utilisation au maximum des pluies et des crues par la création de bassins artificiels.

Pour arrriver à ces fins, un immense travail de planifaction s'imposera parfois. Planification des rivières et lacs; planification des régions que l'on sera forcé de rendre soit industrielles, soit agricoles.

Lorsqu'on considère toutes les usines d'épuration que ces méthodes révolutionnaires élimineraient, et que la pureté de l'eau serait garantie par des agents naturels et non par des additifs chimiques qui peuvent produire des effets néfastes à long termes, on peut se demander si vraiment un projet d'une telle envergure serait plus coûteux que ce que les méthodes désuètes actuelles apportent.

Bernard Pilon
Ottawa



Les amateurs de musique folklorique seront heureux de retrouver tous les samedis soir, au réseau anglais de télévision de Radio-Canada, les interprètes Malka et Joso dont le répertoire comprend des chansons des cinq continents et en plusieurs langues.

Cinéma et culture

CIC

Films à l'écran

SLENDER THREAD
Adultes et adolescents.

Américain 1965, 98 min. Drame psychologique réalisé par Sidney Pollack avec Sidney Poitier, Anne Bancroft et Telly Savalas.

Alan, étudiant en psychologie travaille bénévolement dans une clinique où on reçoit des appels des personnes en détresse. Un soir une jeune femme l'appelle: elle a pris une forte dose de pillules pour dormir dans le but de s'enlever la vie. Une longue conversation s'engage entre elle et Alan, qui prolonge la conversation exprès pour obtenir un changement dans l'attitude de la jeune femme. Il obtient encore plus: la compagnie de téléphone remarque la longueur de conversation, alerte la police, qui arrive à t mps pour sauver la vie de la jeune femme.

Réalisé d'après un fait différent, rapporté par le LIFE Magasine, il ne manque pas d'originalité et il est vraiment intéressant. Malgré les quelques passages qui semblent artificiels, le climat de la tension est rendu à perfection. Et le jeu de Sidney Poitier est remarquable.

Appréciation morale: Ce film axé sur le respect de la vie humaine présente un bel exemple de dévouement envers le prochain.

* * *

I'LL TAKE SWEDEN
Adultes avec réserves

Américain 1964, Technicolor, comédie réalisée par Frederick de Cordova, avec Bob Hope et Frankie Avalon.

Un veuf Bob Holcombe n'apprécie guère le fait que sa fille Jojo est amoureuse d'un garçon sans emploi et vagabond, nommé Kenny.

Il veut voir Kenny et lui fixe un rendez-vous dans un hotel situé dans les montagnes. Mais il ne va pas seul: une jeune divorcée l'accompagne. Là commencent des complications pas mal graves.

Cette comédie un peu artificielle a été bâtie d'après les anciennes recettes du vaudeville. Le tout est conventionnel.

Appréiation morale: Malgré le ton de comédie, des situations et des scènes très suggestives réservent ce film aux adultes formés.

* * *

SPY IN YOUR EYE
adultes

Italien. 1965. 85 min. Pathécolor. Film d'espionnage réalisé par Vittorio Sala. avec Brett Halsey, Anna Maria Pierangeli et Dana Andrews.

Un agent secret américain, Bert Morris, reçoit pour mission de libérer Paula Kraus, la fille d'un savant que les communistes tiennent captive en Allemagne de l'Est. L'entreprise réussit, mais Paula affirme ne rien savoir de la formule découverte par son père avant de mourir. Morris cherche alors a retrouver au Liban un ancien assistant de Kraus. Ses démarches sont continuellement contrecarrées par des agents ennemis qui ont réussi a cacher un émetteur minuscule de télévision dans l'oeil de verre de son supérieur. Une fois cette ruse découverte, Morris parviendra a ses fins.

Si l'on excepte l'idée originale qui a inspiré le titre de la version anglaise, et qui n'est d'ailleurs pas exploitée à sa valeur, le film suit les sentiers battus du genre. On ne sent guère d'effort d'imagination dans la mise en scène et le scénario se disperse confusément sur plusieurs pistes. Les interprètes ne sont pas à leur meilleur.

Appréciation morale: Des attitudes libres et des actes de violence font réserver ce film aux adultes.

A 161 ans, Il ramasse encore ses pommes

BAKOU — Chirali Mislimov, paysan de l'Azerbaidjan, âgé de 161 ans, pourrait à l'instar de Marc Twain, dire que les rumeurs concernant sa mort sont fortement exagérées, écrit l'agence TASS qui précise qu'à l'instant où la "Voix de l'Amérique" annonçait son décès, le plus vieil habitant de la planète ramassait des pommes dans son verger.

Ce travail n'est pas facile — souligne l'agence soviétique — d'autant qu'il y a plus de 100 pommiers. Mais, comme par le passé, le vieillard refuse toute aide.

Chirali Mislimov qui habite un village situé près de 6,000 pieds d'altitude, ne se laisse pas vaincre par l'âge, au contraire "chaque année je me sens mieux", affirme-t-il.

Mislimov n'a jamais recours aux services des médecins, il remplace les médicaments par de l'exercice physique faisant chaque jour une promenade en montagne de plusieurs milles.

Le vieillard aime rappeler que son père a vécu jusqu'à l'âge de 120 ans et sa mère 110 ans. Sa descendance est aujourd'hui de 200 personnes.

MUSIQUE POUR LES JEUNES

(Ecrit spécialement pour La Survivance)

Les Editions Ed. Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, nous livrent dans la collection Select SP 12-138 un enregistrement de Raymond Fau, portant titre "Raymond Fau" et en sous-titre "tous les chemins". Les paroles et la musique sont de Raymond Fau.

Seize pièces nous sont présentées. Nous en pointons quelques-unes pour situer le genre: "Au ciel de mon pays"; "Prends ta guitare"; "Cette chanson"; "Ce pain"; "Seigneur je t'attends"; "Le temps perdu"; "Cantique à Véronique"; "Le vent m'a dit"; "Le pêcheur", etc.

C'est encore un enregistrement où l'interprète s'occupe des paroles, de la musique et de l'interprétation lui-même.

L'interprète s'accompagne, ainsi que nous l'écrivons plus haut; sa voix est agréable ainsi que les airs.

On nous présente tellement d'airs monocordes depuis quelques années qu'une réaction a suivi pour des chansonnettes syncopées, bruyantes où les jambes ont beaucoup plus de part que la voix ou l'interprétation de la chanson.

Où cela s'arrêtera-t-il? Nous ne visons pas particulièrement ce disque car au contraire il est agréable mais il faudra bientôt que ces chanteurs au talent ordinaire se résignent à apprendre le chant, à laisser à des personnes pouvant écrire des paroles intelligentes, le soin de tisser la trame de la chanson. Il sera nécessaire de plus en plus, nous l'espérons que de véritables compositeurs s'attellent à la besogne d'harmoniser des paroles signifiant quelque chose, traduisant la vie, l'ambition, l'idéal, la foi religieuse dans un milieu comme le nôtre.

Si on ne cesse pas de nous présenter des fadaises notre peuple demain ne saura plus chanter.

Que les lecteurs veuillent bien se rappeler que les plus beaux airs de notre folklore bien harmonisés ont connu, il y a trente ans, un regain de popularité que personne n'avait osé espérer. Aujourd'hui encore les airs du Père Duval enchantent en France, et le Père Duval na pas de voix et son harmonisation est assez sommaire, mais c'est frais, c'est gai, c'est palpitant de vie, écrivons-le sans détour, et de foi chrétienne.

Pour en revenir à Raymond Fau écrivons que le lecteur ferait bien, s'il aimait être au courant des airs nouveaux enregistrés et distribués par la maison Archambault, d'écouter ce disque. Chacun jugera s'il vaut la peine d'être acheté.

Cet enregistrement en vaut bien d'autres et il mérite audiance auprès des franco-albertains et tous les parlants français d'Amérique. Nous ne cesserons de répéter qu'il faut que nos compatriotes chantent en français. Un peuple qui chante est un peuple qui garde son âme, et un peuple qui ne chante pas est un peuple triste et un peuple triste ne manifeste plus la joie de vivre l'espérance en des jours meilleurs. Et si on ne croit pas en des jours meilleurs en cette vie ou en l'autre c'est l'abomination, la désolation et la tristesse qui s'emparent de chacun de nous.

Et quand cette morbidité imprègne toute notre musique, toutes nos chansons, rendues par nos jeunes ils en viennent à être incapables d'une action positive et constructive.

Voilà de bien grandes phrases pour analyser un bel enregistrement mais comme nous ne présentons cette semaine qu'un seul disque nous n'avons pas cru malséant de discourir autour et à l'entour de ce disque et de la production de la chansonnette à l'heure actuelle.

Rodolphe Laplante

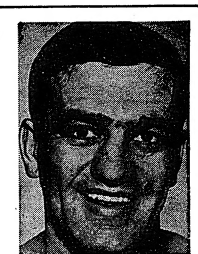
Vie normale pour les jumelles Freeman

FORT WORTH, Texas — Les jumelles Nancy et Mary Freeman avaient fait la manchette des journaux, au début de novembre 1964, lorsque les médecins avaient enlevé un rein à Nancy pour le greffer dans l'organisme de Mary.

Deux ans plus tard, les deux jeunes filles, maintenant âgées de 12 ans, mènent une existence tout à fait normale. Elles ont commencé leurs études à l'école supérieure.

"Avant l'opération, Mary se rendait compte qu'elle était malade, mais elle ne pouvait pas évaluer la gravité de son état, raconte sa mère. Elle est devenue une enfant tout à fait différente."

Mary pesait 37 livres, avant le don d'un rein par sa soeur, Nancy, dont le poids était alors de 93 livres. Mary souffrait d'hypoplasie congénitale: trop petits, ses reins ne pouvaient pas fonctionner normalement. Depuis, elle a gagné 40 livres et grandi de sept pouces.



De retour au jeu. Après deux ans de retrait comme joueur actif alors qu'il dirigeait les As de Québec, l'ancienne étoile des Canadiens de Montréal Bernard Geoffrion effectue cette année un retour au jeu dans l'uniforme des Rangers de New York. Geoffrion est un des compteurs les plus dangereux dans l'histoire du hockey; son total de buts comptés le classe au cinquième rang, derrière Gordie Howe, Maurice Richard, Jean Béliveau et Ted Lindsay.



Bobby Hull, la vedette des Black Hawks de Chicago, qui a décroché un nouveau record l'an dernier: 54 francs buts durant la saison régulière. On sait que la Ligue nationale se remet sur glace cette semaine.

Les gagnants de la semaine au Ranch 680 de CHFA

Semaine du 10 au 14 octobre 1966

Mme R. Tessier, Edmonton
Mme D. Ulliac, Gourin
Mlle G. Gagné, Therien
Mme E. Côté, Plamondon
Mme R. Tremblay, Jean-Côté
Mme F. Poulin, St-Paul
Mme V. Duperron, Gourin,
Mme C. De Blois, Edmonton
Mlle E. Michaud, Edmonton
Mlle M. Tremblay, Edmonton
M. R. Croteau, Fort Kent
Mme G. Poulin, St-Edouard
Mme C. Labrie, St-Paul
Mme J. Campeau, Montréal
M. R. Germain, Breynat
Mme T. Morency, Ste-Germaine Village, Québec
Mlle M. Gagné, Thérien
M. l'abbé A. Beaupré, Morinville
Mme E. Lepage, Marie-Reine
M. G. Tremblay, Lafond
Mlle G. Bourassa, Lac la Biche
Mlle M. Gamache, Bonnyville
Mlle L. Sylvestre, Tangente
Mme L. Croteau, Fort Kent
Mme R. Dubrule, St-Paul
Mme M. Smith, Edmonton
Mme J. Touchette, Wainwright
Mme J. Fortier, Edmonton

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 24 au 28 octobre 1966)

LUNDI: Gabriel Brien,
"Donner aux jeunes le souffle missionnaire."
MARDI: Emile Legault,
"Le concile a renouvelé la conception du mariage."
MERCREDI: Yves Gosselin,
"Pourquoi une Commission de Pastorale de l'Expo."
JEUDI: Gaston et Françoise Falisse:
"Trop de couples heureux dissimulent leur bonheur."
VENDREDI: Jean Genest,
"L'âge d'or de la chanson poétique."

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Le chapelet à CHFA

OCTOBRE 1966

20—Model Cleaners, G. Sylvestre, Bonnyville
21—Les familles Vallée et frères, Bonnyville
22—La paroisse de St-Albert
24—La famille Arthur Robert, Edmonton
25—La famille Armand Forcier, Donnelly
26—La paroisse St-Louis, Bonnyville
27—M. l'abbé Henri Tanguay, curé de Lafond
28—La famille Gérard Maisonneuve, Falher
29—Radio-Edmonton Ltée
31—Les Vieillards du Foyer Youville, Saint-Albert

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio

Nom ....

Adresse ....

....

La Fédération Canadienne Française de la Colombie

Editorial

Un témoignage apprécié

Nous consacrons notre page mensuelle à la reproduction d'une conférence prononcée, l'été dernier, par le R. P. Thomas-Marie Landry, o.p., directeur des relations extérieures au Conseil de la Vie Française en Amérique.

L'analyse de notre marche vers l'avenir, faite par un homme extrêmement qualifié en matière de droits humains et culturaux, qui, lui-même, a connu les déboires des minorités franco-américaines, mérite toute la diffusion que nous pouvons lui donner.

Ce document, à nos yeux, représente la synthèse de notre orientation depuis quelques années. C'était, pour nous, une orientation nouvelle puisqu'elle comportait une distinction entre nos aspirations sur le plan culturel et notre appartenance à la communauté catholique universelle.

Traditionnellement, nos mouvements nationaux où nous sommes minoritaires se sont toujours identifiés exclusivement avec la communauté paroissiale. Aussi longtemps que cette dernière a été compatible avec notre caractère national et que l'éducation est restée soumise à l'initiative locale, c'était probablement le seul choix que nous pouvions faire.

Mais l'âge moderne a changé bien des choses. L'éducation est partout étatisée et organisée à l'intérieur d'ensembles régionaux; la paroisse est au service d'une population de plus en plus hétérogène; l'influence de la famille et de la paroisse (dans le cas de celles qui sont encore françaises) est noyée par le milieu ambiant qui, à son tour, est façonné par les techniques modernes de communication et d'éducation.

Notre survivance, telle que nous en concevions les moyens il y a à peine 20 ans, est maintenant impossible. Il n'y a plus qu'une alternative pour nous: demeurer dans les sentiers traditionnels et disparaître; ou, faire face au monde d'aujourd'hui et réclamer l'identification des techniques modernes à nos propres besoins.

Ceci ne comporte pas une abdication des valeurs fondamentales. A la lecture de la conférence du R.P. Landry, on se rendra bien compte qu'il s'agit pour nous d'options qui enrichiront notre personnalité.

Nous sommes reconnaissants de ce témoignage d'un champion des droits de la langue et de la foi. Nous le remercions de nous avoir permis de reproduire son travail.

Roméo Paquette.

M. Jean-Pierre Goyer

Un député défend l'idée d'un ministère fédéral des Affaires culturelles

Un député libéral aux Communes a fait un plaidoyer en faveur d'un ministère des affaires culturelles à Ottawa.

M. Jean-Pierre Goyer, député de Dollard, a déclaré devant le cercle Richelieu-Saint-Laurent, qu'il était inconvenable du point de vue constitutionnel, d'attribuer la responsabilité publique de la culture aux seuls gouvernements provinciaux, par extension des dispositions relatives à l'enseignement ou à l'éducation.

M. Goyer estime que le gouvernement fédéral doit se retirer complètement du domaine de l'instruction, qu'il n'est aucunement justifié par exemple de créer un ministère de l'éducation supérieure au Canada.

Par contre, le député de Dollard estime qu'Ottawa serait justifié de créer un ministère des affaires culturelles pour faire face aux responsabilités qui lui incombent aux chapitres de l'aide à la recherche scientifique, de l'aide aux institutions artistiques à caractère "national", et de l'acessibilité des Canadiens à ces institutions transcendantes.

Rappelant que le gouvernement fédéral a été le premier au Canada à considérer les artistes à peu près comme des professionnels, M. Goyer a dit que le rôle du gouvernement fédéral n'est pas, "pour le moment", d'élargir la conception qu'il s'est faite de son assistance dans le domaine artistique, mais que ce rôle constitue plutôt à consacrer la permanence de quelques institutions qui ont atteint le degré d'excellence nécessaire. Ceci, dit-il, est essentiel non seulement à la population, mais aussi à l'image que nous voulons projeter à l'extérieur de nos frontières. Cette tâche du gouvernement fédéral, dit-il, est d'autant plus urgente que nous risquons fort de perdre nos meilleurs artistes canadiens qui répondent de plus en plus aux offres alléchantes et aux conditions de travail bien supérieures qui viennent principalement des Etats-Unis.

M. Goyer estime qu'il faudrait en conséquence doter le Canada de deux troupes de théâtre permanentes, de deux orchestres symphoniques permanents, et pratiquement deux troupes de danse permanentes (pratiquement le National Ballet, de Toronto, et les Feux-Follets). Pour réaliser ces projets, il faudrait donner au Conseil des arts du Canada, à ce chapitre, deux fois et demie les sommes qu'il reçoit actuellement à ce chapitre.

Mais ces troupes, permanentes, tout en disposant d'un siège social, devront aussi voyager à travers le pays et la fréquentation des arts ne doit pas être réservée à la seule élite financière. L'art doit être à la portée de toutes les bourses et le gouvernement doit y voir.

Enfin, le gouvernement fédéral doit accroître son rôle dans le domaine de la recherche scientifique. Il faut réaliser, note M. Goyer, que l'ère des Pasteurs est terminée. Ce n'est pas par caprice ni même par esprit centralisateur que le gouvernment fédéral doit s'occuper de plus en plus de recherche scientifique. De toute manière, estime M. Goyer "il est impossible de vouloir décentraliser la recherche dans un pays".

Après avoir applaudi à l'intervention récente du recteur de l'université de Montréal, M. Gaudry, en faveur d'une aide fédérale accrue dans le domaine de la recherche, M. Goyer a dit qu'il faudrait "procéder à une péréquation dans le domaine scientifique en général, péréquation qui tient compte des retards de certaines universités et qui pourrait leur permettre de rattraper les universités de haut calibre.

Au début de son exposé, M. Goyer a lancé quelques flèches en direction des auteurs du "brassage de nationalisme" des dernières années au Québec. Ce brassage, dit-il, "a permis à une élite intellectuelle de consolider sa position, à certains hommes d'affaires de faire revivre cette formule périmée de l'achat chez nous...."

Facteurs vs chiens...!

L'honorable Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, annonce que les facteurs de la région de Vancouver seront prochainement munis d'un produit dont le jet pulvérisé repoussera les animaux. Cet essai que l'on fera dans la région de Vancouver est une mesure qui entre dans le cadre du programme des Postes canadiennes visant à réduire les risques de morsures de chiens qu'encourent les employés des postes.

En 1965 il y a eu 579 cas de morsures de chiens, morsures qui ont occasionné la perte de 353 journées de travail aux employés qui effectuent la livraison du courrier. Les Postes canadiennes s'étaient données pour ligne de conduite de faire appel au concours des usagers pour mettre fin à la menace canine, faute de quoi le service de livraison serait suspendu. M. Côté déclare que la statistique a établi que cette ligne de conduite n'a pas produit les résultats espérés et qu'en conséquence d'autres mesures de protection doivent être essayées et adoptées.

Le ministre des Postes déclare également que le produit dont il est question et dont on se servira dans la région de Vancouver est dérivé du poivrier et n'a pas d'effet nuisible permanent sur les chiens et les êtres humains; il sera contenu sous pression dans un pulvérisateur. Le jet que ce dernier lance donne une teinte jaunâtre aux poils canins, mais un simple lavage l'enlève. Il en est de même pour les vêtements si on a recours au nettoyage à sec ou à un détachant ordinaire.

En Colombie Britannique désormais école catholique ou école française

Communication présentée par le R. P. Thomas-M. Landry, o.p., directeur des Relations extérieures au Conseil de la Vie fmaçaise en Amérique, au 33ème Congrès annuel de la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise catholique, tenu à l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, P.Q., les 11 et 12 juin 1966.

Les Canadiens français de la Colombie-Britannique sont des gens très sympathiques et très intéressants. Je les aime beaucoup. J'ai eu l'occasion et la joie de les fréquenter assez assidûment depuis quelques années. Je crois avoir compris un peu les très graves difficultés qui assaillent leur vie catholique, surtout leur vie française.

Ils ont, entr'autres problèmes, un problème scolaire urgent, lancinant, permanent et jusqu'à tout récemment à *peu près insoluble. Mais voici* que depuis quelques années, ils s'efforcent résolument de briser le carcan de fer qui semblait devoir arrêter, sinon étouffer à tout jamais leur volonté d'améliorer leurs institutions scolaires pour que celles-ci permettent à leurs enfants d'aboutir enfin à une culture française convenable. Ils sont à la veille de poser des gestes et peut-être d'obtenir du gouvernement de leur province des amendements à la Loi scolaire qui changeront d'une manière radicale l'état d'infériorité où leurs écoles se débattent présentement. En somme, les Canadiens français de la Colombie-Britannique sont en train d'écrire une page d'histoire nouvelle de la vie française en ce pays. Cette histoire, je voudrais vous la raconter cet après-midi avec autant de précision et de clarté que possible. Ceci dans l'espoir que vous vous intéressiez vous-mêmes désormais à ces amis et compatriotes de par-delà les Rocheuses canadiennes et que vous suiviez de près les péripéties de ce drame passionnant qu'ils viennent d'amorcer.

Evénements qui touchent de très près à la vie de l'Eglise en même temps, puisque sans renoncer, loin de là, à leur catholicisme ni pour eux ni pour leurs enfants, les chefs canadiens-français de là-bas, laïques sans doute, mais prêtres aussi, religieux et religieuses, en sont arrivés à la conviction que l'école confessionnelle actuelle, malgré ses grands mérites, ne peut assurer la survie, encore moins la pleine vie française, à la jeune génération d'aujourd'hui, moins encore à celle de demain et que, sous peine de mourir en tant que minorité française en Colombie-Britannique, il faut dans le plus bref délai possible, une nouvelle formule scolaire, dont l'ingrédient de base soit non plus la confessionnalité, donc pour eux le catholicisme comme ce fut toujours le cas jusqu'ici, mais plutôt la langue et la culture françaises. Par où l'on voit jusqu'à quel point l'Eglise se trouve ici concernée, puisque c'est à sa juridiction immédiate et canonique que ces nouvelles écoles se trouveront soustraites, tant au niveau diocésain qu'au niveau paroissial, et que, d'autre part, les parents des enfants catholiques et l'Eglise elle-même garderont l'obligation sacrée, en vertu même de leur foi, d'assurer la formation chrétienne et catholique de tous leurs jeunes. A remarquer ici que cette option n'est pas, sans causer de graves problèmes de conscience, de grands déchirements intérieurs chez beaucoup de ces gens droits et sincères, que l'unanimité est loin d'être faite dans le milieu même en faveur de cette nouvelle formule scolaire. A noter enfin que l'extraordinaire nouveauté ici réside dans le fait, d'une part, que des évêques comme Son Excellence Mgr Johnson, archevêque de Vancouver et Son Excellence Mgr de Roo, évêque de Victoria, semblent non seulement ne pas s'y opposer, mais même y consentir dans les circonstances actuelles et dans le fait, d'autre part, que le ministère de l'Education de la province semble l'accueillir avec beaucoup de sympathie et se déclarer même prêt à mettre en vigueur de nouvelles politiques scolaires qui, dans un avenir assez rapproché, permettraient de faire de ces nouvelles écoles publiques françaises une vivante et dynamique réalité.

A l'horizon de la vie canadienne-française en Clombie-Britannique, commencent à poindre des projets scolaires lourds de possibilités non seulement pour le groupe de nos congénères qui habitent cette magnifique province, mais pour tous les autres groupements français du pays, puisque si ces écoles publiques françaises voyaient enfin le jour là-bas, cela créerait un précédent "sans précédent" dans tout le Canada et que partout également, du moins en dehors du Québec, l'Eglise serait appelée à reviser ses politiques et sa pastorale scolaires par rapport à toutes les minorités canadiennes-françaises d'un bout à l'autre du pays. On le voit donc, tout ce qui se passe à l'heure actuelle en Colombie-Britannique au moment où les Canadiens français doivent opter, semble-t-il, entre l'école confessionnelle traditionnelle et l'école française nouvelle revêt une importance et une signification singulières. C'est vraiment de l'histoire qui se fait. L'avenir se trouve ici engagé pour les Canadiens français, pour l'Eglise et pour l'Etat canadien tout entier, tant au plan fédéral qu'au plan provincial.

L'école catholique bilingue en Colombie-Britannique

De quoi s'agit-il exactement lorsque nos amis franco-colombiens projètent de nouvelles écoles qui ne soient plus d'abord privées et confessionnelles, mais publiques et françaises? Laissons-les nous l'expliquer eux-mêmes.

Ils s'en sont ouverts avec beaucoup de netteté et de franchise dans deux documents récents d'une importance capitale pour quiconque veut comprendre le vrai problème scolaire qui se pose à eux: 1—Le mémoire de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, présenté officiellement en français à la Com*mission le 11 octobre 1964* et traduit en anglais peu après; 2—Brief submitted by the French Canadian Federation of British Columbia to the Honourable Leslie Peterson, Minister of Education for the Province of British Columbia on November 29, 1965, dont la traduction a paru depuis dans l'hebdomadaire La Survivance d'Edmonton, Alberta, édition du 9 mars 1966. Les deux documents se complètent admirablement l'un l'autre. Il faudrait les citer en entier, ce qui serait trop long. Comme ils se recoupent assez fréquemment, nous irons de l'un à l'autre au besoin et prendrons ici ou là la formule qui semble le mieux exprimer l'idée ou le fait à faire valoir.

A la racine du problème il y a, semble-t-il, l'état de fait suivant: "Bien que la Colombie-Britannique ait eu une population de langue française d'importance variable pour plus de cent ans, rien, dans ses statuts, n'indique des précédents qui reconnaissent ce fait. Néanmoins, 66,000 Colombiens ont déclaré leur origine française au recensement de 1961. De ceux-ci 26,000 ont déclaré le français comme étant leur langue maternelle. De plus, 55,000 se réclament d'être bilingues. Pas une école officiellement reconnue par le Département de l'Education n'a jamais été mise à la disposition de ceux qui pouvaient avoir désiré que le français soit utilisé comme langue d'enseignement. Il nous semble que tout effort en vue d'élaborer un programme scolaire reflétant la dualité canadienne, même s'il ne se traduisait, au départ, que par la création d'écoles-pilotes dans les centres où le nombre de francophones peut justifier une telle initative, serait de grande importance dans la recherche d'un consensus national.

En principe, l'éducation relève du droit strict des parents. Bien que toute l'évolution des structures de l'enseignement doive avoir à l'esprit ce droit sacré, notre société humaine est devenue trop complexe et les exigences de notre civilisation technocratique trop lourdes à porter pour considérer, dorénavant, la primauté de l'initiative privée en matière d'instruction.

En pratique, la socialisation de l'instruction a forcé une standardisation des programmes et la recherche d'un dénominateur commun pour tous. Ce dénominateur commun est l'Etat.

Dans le passé, des groupes de parents, soit par leur Eglise, soit par l'intermédiaire de conseils élus, pouvaient prélever suffisamment de fonds pour construire et administrer des écoles pour l'instruction de leurs enfants. A l'exception de quelques Eglises en Colombie-Britannique qui cherchent encore des solutions à la préservation de l'école indépendante, ce système a été abandonné.

Pour le citoyen de langue française de la Colombie-Britannique, la situation est encore plus désastreuse. Rien n'a été prévu, au point de vue programme ou dans les cadres de l'instruction publique, pour qu'il puisse jouir d'un programme d'enseignement conforme à son identité historique canadienne. Les Canadiens d'expression française ont dû se regrouper dans de rares institutonis paroissiales qui, malgré leurs efforts, ont été paralysées à cause de circonstances faciles à comprendre.

Ces circonstances sont les suivantes:

1) Ces écoles, malgré leur caractère privé, du point de vue de la loi, ont dû "se soumettre au programme et à toutes les autres directives du Ministère de l'Education de la province de la Colombie-Britannique" (Règlements du 3ème synode de l'Archidiocèse de Vancouver, 1959, article 502, par. 2).

2) L'enseignement du français, dans ces écoles, n'est que marginal à cause des exigences du programme officiel.

3) Les parents n'ont aucun droit de recours au produit de leurs impôts pour l'instruction de leurs enfants.

4) Ils ne peuvent obtenir aucun actroi et aucune compensation pour le choix d'une école plus conforme aux aspirations légitimes des parents.

Nous pouvons tirer une conclusion générale de ces faits. "En tant que citoyen et contribuable, le Canadien français doit se tourner vers son gouvernement et tenter d'inscrire ses besoins dans les cadres de la loi." (1)

Un peu plus loin, dans le même mémoire présenté au ministère de l'Education de la Colombie-Britannique, l'on trouve une analyse succinte, mais combien lucide et précise de la situation des écoles déjà existantes.

"Au point où en sont les choses, les seules écoles, que nous pouvons appeler nôtres — même s'il y a ici exagération puisque, même si nous sommes appelés à leur donner notre support, elles sont, de fait, la propriété de l'Archevêque catholique de Vancouver — sont: l'école Notre-Dame-de-Lourdes et l'école Notre-Dame de Fatima, à Maillardville, et l'école Saint-Sacrement, rue Heather, à Vancouver.

Dans ces écoles, même si le programme officiel est en vigueur, le français est enseigné durant de courtes périodes à partir de la première année et du jardin d'enfants. Les maîtresses sont qualifiées pour enseigner **dans les deux langues. Dans la plupart des cas, leur langue maternelle est le français. De grands sacrifices ont été consentis, tant de la part des** parents que des institutrices, religieuses et laïques, pour maintenir ces écoles." (2)

Malgré tous ces sacrifices, à quel résultat a-t-on abouti? A ceci que rapporte l'autre mémoire présenté à la Commission Laurendeau-Dunton:

"A cause de l'intransigeance de la Loi scolaire de la province de la Colombie-Britannique, ces écoles doivent se plier aux exigences du programme imposé et donner au compte-goutte les éléments de la langue maternelle, matière qui n'assure aucun avantage particulier, plus tard, dans les écoles plus avancées.

La population scolaire de ces trois écoles est d'environ 1,250 enfants. Les moyens financiers sont insuffisants pour pouvoir permettre la poursuite des cours jusqu'au brevet de 12ème; ce qui veut dire que la plupart des enfants sont obligés de choisir une autre école après la 7ème."

Ce sont des écoles tolérées par le ministère de l'Education à titre d'institutions privées, ne pouvant se réclamer d'aucun statut légal et, par conséquent, n'ayant pas droit au partage des revenus de la taxation scolaire. Les contribuables qui favorisent l'école "confessionnelle" ou "privée" doivent en assurer tous les frais et sont obligés, de par la loi, de se soumettre, en plus, à l'imposition dont bénéficie seule l'école publique. C'est le régime communément appelé de la "double taxation." (3)

De plus, il faut bien le dire, la cause du français qui s'est jusqu'à maintenant identifiée avec la cause de l'école catholique en s'y subordonnant, a subi une double défaite, en Colombie-Britannique comme ailleurs. "Défaite vis-à-vis de l'Etat parce que le dialogue s'est orienté presque entièrement vers la reconnaissance officielle de l'école "séparée" confessionnelle, en dehors de toutes considérations linguistiques. Défaite à l'intérieur même du contexte des écoles dites "privées" ou "séparées", partout où l'élément de langue française catholique s'est trouvé minoritaire."

Il est évident dès lors que si les choses continuent d'aller comme elles vont, "à moins d'une certaine reconnaissance officielle de l'Etat", laquelle ne viendra que si l'école chez les Canadiens français de la Colombie-Britannique effectue un nouveau départ, "la minorité de langue française, en Colombie-Britannique, malgré tous les sacrifices qu'elle s'est imposés n'a aucune chance de se maintenir." "Les élèves des trois écoles pseudo-françaises de la région de Vancouver doivent choisir une autre école avant d'atteindre les grades du High School." (5) Et l'on aboutit ainsi à l'incroyable anomalie suivante:

"Les élèves sortant de nos écoles destinées à des enfants dont la langue maternelle est le français doivent être préparés à s'intégrer à d'autres écoles avant que la période normale d'entraînement primaire ne soit terminée. Les titulaires sont forcés de donner une part insuffisante à l'instruction française. En somme, ces écoles sont en directe concurrence avec l'école publique; condition qui n'a d'autre échéance logique que la disparition du français à l'intérieur même des écoles qui ont voulu se donner mission de le perpétuer!" (6) Tableau sombre évidemment, peut-être un peu trop chargé. Mais il faut comprendre que les auteurs avaient à le brosser devant une commission du gouvernement fédéral et qu'il s'agissait d'alerter celle-ci aussi vivement que possible devant une situation qui demeure infiniment tragique . . .

Vers l'établissement d'écoles françaises

Devant une telle situation et qui ne peut qu'empirer si rien ne change, l'on comprend que lors de son dernier congrès tenu à Maillardville les 9, 10 et 11 octobre 1965, la Fédération Canadienne-française de la Colombie ait adopté la résolution suivante: "Que le Bureau de direction soit autorisé à approcher les autorités du ministère de l'Education aussitôt que possible en vue d'obtenir des écoles françaises dirigées et administrées par des commissaires de langue française élus par les contribuables concernés;" que le président réélu, le docteur Gérald Moreau, dans un message paru au lendemain de ce congrès, dans la Survivance du 3 novembre 1965, ait établi dans son programme d'action, une échelle de priorités sur les deux prochaines années. Cette échelle de priorités est la suivante:

I Extension du réseau français de radio et de télévision à la Colombie pour refranciser notre population

II Obtention d'écoles françaises pour freiner l'anglicisation des Canadiens français.

III Trouver le plus tôt possible le moyen positif et définitif d'assurer la viabilité du secrétariat.

Dès le 29 du même mois de novembre, le Docteur Moreau accompagné de M. Roméo Paquette, agent de liaison de la Fédération, allait présenter le mémoire au ministre de l'Education, geste posé au nom de la Fédération entière. Ils déclaraient sans ambages au ministre qu'un de leurs principaux problèmes était celui de rendre les trois écoles décrites plus haut, acceptables du point de vue administratif, par le ministère de l'Education. En même temps, ajoutaient-ils, "nous ne pouvons pas oublier les agglomérations de langue française, en Colombie, qui n'ont recours à aucune école dite bilingue." De ces deux situations, il faudrait absolument tenir compte: "celle des écoles en existence et celle de l'absence de toute école." (7)

"La vie des écoles paroissiales qui existent:

a) Un conseil composé de membres parlant français, nommés après consultation entre notre exécutif et le département, pourrait être créé dans le but d'examiner les moyens appropriés pour louer, si possible, des locaux dans les écoles existantes et pour utiliser ceux-ci aux fins d'un programme qui se concrétiserait graduellement.

b) Dû au fait qu'un tel programme devrait débuter à la première année et qu'une année additionnelle devrait s'ajouter à chaque année subséquente. Les locaux loués dans ces écoles suffiraient pour les deux ou trois premières années. S'il peut s'avérer convenable et pratique éventuellement, de convertir toute l'école en une école fondamentalement française, des ententes pourraient être négociées en vue de louer tout l'édifice.

c) Même si l'on trouve opportun d'engager le personnel actuel de ces écoles, ou de la partie de l'école affectée, ce personnel ne serait plus employé par les autorités paroissiales, ni dirigé par elles, et les locaux ne feraient plus partie des écoles catholiques. Du même coup, même si le personnel et la majorité des élèves pourront être de foi catholique, la religion, comme telle, ne serait plus un sujet du programme officiel.

d) Ces locaux, appelés par convenance classes pour les étudiants de langue française, pourraient être mis à la disposition de quiconque préférerait ce mode d'instruction, dans le but de maitriser la langue française, sans discrimination." (8)

"Et là où il n'y a pas d'école:

Un conseil, composé de parlant français, nommé après consultation entre notre exécutif et le département, pourrait être créé en vue d'entamer des négociations avec le surintendant d'un district scolaire donné, dans le but d'utiliser une partie des locaux scolaires disponibles ou de construire une école dans le district scolaire pour les éléments de langue française qui choisiraient d'envoyer leurs enfants à une école dont la langue d'enseignement serait le français." (9)

Le mémoire continue en abordant les sujets très importants de la composition du programme scolaire, du financement, de l'administration, de l'embauchage des titulaires, d'échange d'instituteurs avec la province de Québec ou avec d'autres provinces. Remarquez bien que ce que ces chefs veulent ce n'est pas une école "bilingue' à parts égales pour le français et pour l'anglais, ni une école bilingue qui leur serait accordée en vertu d'une sorte de privilège, ni une école bilingue qui serait le fruit de demi-mesures pour autant que le français y serait impliqué, mais bien une école publique authentiquement française, adaptée aux vrais besoins des Canadiens français vivant en Colombie-Britannique à l'intérieur d'une Confédération renouvelée, à partir d'un bilinguisme et d'un biculturalisme anglais et français acceptés dans les structures scolaires des provinces elles-mêmes et sanctionnés par la loi.

Conclusion

Ce projet a-t-il des chances de réussir, avec les modifications inévitables qu'une étude plus approfondie pourrait apporter sur un point ou sur un autre, l'essentiel étant sauvegardé?

Il semble bien que oui. Le ministre de l'Education, en deux rencontres subséquentes, n'a cessé de l'accueillir avec beaucoup d'intérêt et de sympathie. Les autorités ecclésiastiques, loin de se montrer hostiles, reçoivent et encouragent ceux qu'ils savent être les initiateurs et les protagonistes du projet lui-même. L'Eglise, là-bas comme ailleurs, devrait être capable de rajuster sa pastorale en matière d'éducation selon les situations nouvelles qu'elle rencontre sur sa route en prenant soin du peuple de Dieu dans le monde d'aujourd'hui. Enfin, les hommes qui travaillent à l'avènement de ce régime nouveau comprennent parfaitement l'enjeu du changement et ne veulent rien sacrifier des valeurs ici impliquées, valeurs catholiques et valeurs françaises. Leur grand souci, au contraire, est de les assurer toutes deux à une population qui, dans les cadres des institutions scolaires actuelles, est menacée de perdre ses valeurs françaises et, par conséquent, la moitié de son âme (10).

Il me semble qu'en pareille conjoncture, on ne peut que souhaiter qu'ils réussissent et que leurs amis, de près et de loin, s'emploient à les aider dans l'oeuvre admirable, difficile, nécessaire et urgente qu'ils poursuivent.

Thomas-M. Landry, o.p.

Sociologiquement, les Canadiens français constituent une nation

OTTAWA — "Tout le monde est d'accord pour reconnaître que les Canadiens français constituent une nation au sens sociologique", a affirmé M. Maurice Sauvé, ministre fédéral des Forêts.

"Que, toutefois, le Canada français soit considéré comme nation au sens juridique et politique, cela est une autre affaire", a-t-il insisté.

M. Sauvé, qui commentait dans une interview l'affirmation du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, selon laquelle 80 pour cent des électeurs du Québec appuieraient dans un référendum la notion qu'il existe au Canada deux nations, a souligné: "On peut organiser un référendum pour faire dire n'importe quoi."

"Mais un référendum logique sur la question des deux nations, a-t-il ajouté, devrait poser clairement la question de savoir si on est pour le fédéralisme, ou pour les deux nations distinctes du point de vue juridique et politique, ce qui équivaut au séparatisme.

"Un tel référendum dirait, a poursuivi M. Sauvé, si les citoyens du Québec sont pour le fédéralisme ou pour le séparatisme."

C'est au cours de la réunion du Comité canadien du régime fiscal que le premier ministre du Québec a déclaré à une conférence de presse qu'à son avis, 80 pour cent des électeurs du Québec appuieraient dans un référendum la notion propagée par son gouvernement que le Canada compte deux nations au sens sociologique.

En faisant ce commentaire, M. Daniel Johnson répondait à une question pour savoir si, à son avis, la majorité des citoyens du Québec réclameraient l'indépendance du Québec dans l'éventualité où les exigences fiscales et constitutionnelles de son gouvernement, étaient repoussées par le gouvernement fédéral.

D'autre part M. Maurice Sauvé a nié catégoriquement certains rapports de presse selon lesquels il aurait dit que le gouvernement fédéral pourrait, à la suite du gouvernement québécois, tenir un référendum au Québec sur la notion des deux nations. "Je n'ai jamais dit telle chose," a-t-il affirmé.

Interrogé à son tour, M. Gilles Grégoire, député indépendant de Lapointe aux Communes, ex-député créditiste, président du Ralliement National, a déclaré, au sujet du projet de référendum du premier ministre du Québec: "Je voterai non. M. Johnson parle de deux nations dans la Confédération. Moi, je suis pour le Québec hors de la Confédération."

Les cheveux . . . et les finances de l'Indonésie

DJAKARTA — L'économie vacillante de l'Indonésie a trouvé un excellent article d'exportation pour les Etats-Unis; les cheveux de ses femmes.

Près de 5,000 tonnes de cheveux ont déjà été vendus aux Américains à un prix moyen de $2.50 la livre, annonce l'agence Antara, qui précise que "les meilleurs cheveux viennent des Javanaises. Ils sont très longs, et excellents pour la fabrication des perruques".

bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

édition du 14 octobre 1936

Le Secrétaire d'Etat de la Cité Vaticane entreprend un voyage aux Etats-Unis. Il s'agit du cardinal Eugenio Pacelli, à qui on attribue des qualités de diplomate hors pair.

• • •

Un avocat de notre ville, Me C.-E. Gariépy, vient d'être nommé commissaire-enquêteur par le gouvernement fédéral sur les accusations de partisannerie politique de certains fonctionnaires fédéraux en Alberta.

• • •

La paroisse française Ste-Famille de Calgary a largement contribué à la publication d'un livre sur l'histoire de la ville de Calgary écrit par le R.P. Le Chevalier, o.m.i., Le titre du livre est "Origine et premiers développements de Calgary."

Il y a 20 ans...

édition du 9 octobre 1946

M. l'abbé Benoit Marchand, curé de Bonnyville, perd la vie à la suite d'un accident tragique survenu sur la route d'Edmonton à Saint-Paul.

• • •

Au cours d'une causerie qu'il a prononcé sur les ondes de CKAC à Montréal, le curé de Lafond, M. l'abbé P. Mailloux s'efforce de faire mieux connaître les Franco-albertains et leur situation.

• • •

On déplore une autre tragédie, cette fois à Thérien. Mme Albert Gratton est atrocement brûlée à la suite d'une explosion survenue chez elle. Trois jours plus tard, elle succombe à ses brûlures.

Il y a 10 ans...

édition du 17 octobre 1956

L'inauguration d'un nouveau transmetteur permettant au poste CFRG de Gravelbourg d'irradier à 5,000 watts au lieu de 250 a donné lieu à des fêtes au cours desquelles Me André Déchène représentant l'A.C.F.A., M. Bernardin Gagnon le poste CHFA; Mlle Marguerite Piché d'Edmonton était l'artiste invitée.

• • •

La Survivance publie le texte intégral de la causerie prononcée au banquet de clôture du XIIe congrès de la Fédération canadienne-française de la Colombie par M. François Fleury, chargé de cours de français à l'Université de la Colmbie-Britannique.

OFFRE D'EMPLOI

Une librairie bilingue d'Edmonton, desservant l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique, est à la recherche d'un employé (homme ou femme) comme assistant du gérant dans le domaine des achats et des ventes.

Cette personne doit être parfaitement bilingue, avoir complété sa douzième année ou plus, connaître la dactylographie et avoir une certaine expérience de bureau.

Préférence sera accordée au candidat possédant expérience dans le commerce du livre. Excellent salaire offert, proportionné aux aptitudes.

S'adresser à:
CASIER POSTAL 36
LA SURVIVANCE,
10010 - 109e RUE, EDMONTON.

FORMULE D'ABONNEMENT



- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

MERCI A L'AVANCE !

Nom de l'abonné ....
VOUS ÉTIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ÉTIQUETTE JAUNE D'ENVOI.

Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..........................

pour abonnement à La Survivance pour .... an(s)

— Prix de l'abonnement —
Au Canada: 1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.
A l'étranger - $4.50 par année

La réunification des Eglises

Le dogme de l'infaillibilité serait le principal obstacle

MONTREAL — Le dogme de l'infaillibilité pontificale, du moins tel qu'il est encore interprété aujourd'hui, constitue un des principaux obstacles à la réunification de l'Eglise d'Angleterre avec le catholicisme romain, a déclaré l'archevêque de Canterbury au cours d'une conférence de presse.

Le Dr Michael Ramsey s'est prêté à toutes les questions des journalistes lors d'une entrevue où il fut question aussi bien de la présence américaine au Vietnam que de la popularité des Beatles et de la nouvelle théologie de la mort de Dieu.

L'archevêque a souligné qu'il existait, du côté anglican, un vif sentiment d'opposition à l'Eglise de Rome, tandis que, du côté Catholique, les obstacles à l'unité étaient surtout d'ordre doctrinal.

Parmi les points qui font obstacle, il a mentionné: l'infaillibilité du Pape; certains dogmes mariaux récents, tel celui de l'Assomption de la Vierge Marie, ainsi que la doctrine selon laquelle l'Eglise catholique romaine serait la seule Eglise catholique au monde.

Le Dr Ramsey, dont la rencontre avec Paul VI en mars dernier a marqué un point tournant dans les relations avec les deux Eglises, a affirmé que de grands progrès avaient été accomplis dans la voie de l'unité.

Il s'est dit cependant incapable de préciser à quel moment l'unité des chrétiens sera complètement réalisée, en ajoutant que notre génération sera témoin d'importants changements jugés nécessaires qu'il ne faudra pas interpréter comme de simples "concessions" entre les Eglises.

L'archevêque de Canterbury n'a pas voulu commenter le projet d'union de l'Eglise unie du Canada avec l'Eglise anglicane, afin de ne pas intervenir dans le débat qui devait avoir lieu sur cette question au sein de l'Eglise unie.

L'archevêque a disposé rapidement d'une question touchant les propos tenus récemment par un des Beatles, en rétorquant que le Christ n'avait pas venu pour mousser sa popularité.

Conseils pratiques

—Pour nettoyer une ampoule électrique en verre dépoli, il faut la frotter avec une pelure d'oignon.

—On peut épaissir le potage au cresson avec du tapioca au lieu des classiques pommes de terre pour lui donner plus de finesse.



Espoir et désespoir — Deux réfugiés palestiniens se reposent, mais les deux voient les choses différemment: pour le vieillard, c'est la désillusion, une vie qui s'achève dans l'épreuve; pour la jeune fille, c'est l'espoir d'une vie meilleure très bientôt.

Plus de 100 millions de Japonais

A la fin de mars, la population du Japon a franchi le cap des 100 millions. Elle s'établissait à 100,554,894, d'après le ministère de la Justice.

La satistique révèle aussi que le nombre des membres d'un foyer moyen a baissé à 3.94 personnes; c'est la première fois qu'il descend au-dessous de 4 par famille.

La population du pays a augmenté de 1,070,000 personnes par rapport à 99,480,000 pour la période correspondante de l'an dernier.

Le taux de l'essor démographique s'élèverait à 1.07 p. 100. De 1961 à 1963, la cadence de l'essor était de 0.8 p. 100 par année, pour atteindre le niveau de 1 p. 100 à partir de 1964.

Le nombre des femmes a continué de dépasser celui des hommes. On comptait 49,650,000 hommes, comparativement à 50,890,000 femmes. Toutefois, cet écart se rétrécirait.

Toujours d'après la statistique du ministère de la Justice, la population du Tokyo métropolitain a atteint 10,700,000, soit 10.6 p. 100 de la population nationale.

La population de la préfecture d'Osaka vient au deuxième rang avec 6,660,000 personnes.

Sécurité familiale

Bonne fête!

vendredi, 21 octobre
Dr Jean-Louis Arès, D.D.S., Wainwright
M. Elisé Beaudoin, Beaumont
M. A. Léon Fontaine, St-Paul
M. Léo Goudreau, Beaumont

samedi, 22 octobre
M. Léo A. Bilodeau, Edmonton
M. Maurice Boivin, Tangente
M. Henri L'Abbé, Falher
M. Jacques Lord, Fort Kent
M. R.D. Meunier, Falher
M. Lucien Ouellet, Tangente
M. Philippe Ouellet, Tangente
M. Léo Roberge, Beaumont

dimanche, 23 octobre
Mlle Cécile L'Abbé, St-Norbert

lundi, 24 octobre
M. Henri Monfette, St-Isidore
M. Denis Ouellette, McLennan

mardi, 25 octobre
M. Emile J. Bernard, Vimy
R. P. Marie-Antoine Bugeaud, o.m.i., Falher
M. Raymond J. Gignac, Bonnyville
M. Alcide O. Hurtubise, St-Paul

mercredi, 26 octobre
Mlle Agathe Joly, St-Paul
M. Laurent Labrecque, Edmonton
M. Louis A. Lirette, Hinton
M. Roland S. Pelletier, Edmonton

jeudi, 27 octobre
M. Frank Eugène Belisle, Edmonton
R. F. Joseph Bossé, o.m.i., Fort Vermilion
M. J. Paul Dubrule, High Level
M. Armand S. Gervais, McLennan
M. René Tercier, Bonnyville
M. J. S. Hector Tremblay, Lafond